N° 52 > Octobre 2015

GRANDLYON magazine

Collèges

La Métropole soutient l'enseignement

La Métropole de demain

10 projets emblématiques

Biennale d'art contemporain de Lyon

L'art XXL

www.magazine.grandlyon.com

au sommaire

2 Le buzz

6 Services
→ Nouvelle formule

7 C'est déjà demain
→ PPI : 3,5 milliards d'euros d'investissements

12 Ma ville et moi
→ Contrat de Ville, c'est signé !
→ Devenez assistant familial
→ Le covoiturage, ça roule

15 Grand format
→ La Métropole soutient l'enseignement

21 On sort
→ Biennale d'art contemporain

26 Tribunes

28 → Festival Lumière

> **SUIVEZ-NOUS SUR :**
facebook.com/legrandlyon
twitter.com/grandlyon

GRANDLYON la métropole
n°52
Octobre 2015
www.magazine.grandlyon.com
Direction de la communication
20, rue du Lac - CS 3569 - 69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 46 19 - magazine@grandlyon.com
Directrice de la publication Pascale Ammar-Khodja
Rédaction en chef Karine Portrait et Cécile Prenveille
Coordination Jean-Paul Lamy
Rédaction In Medias Res
Photos Jacques Léone / DR
Couverture Laurence Danière
Mise en page In Medias Res
Impression Imaye Graphic
Tirage 658 000 exemplaires

LE BUZZ

© J. Léone

Le compteur d'eau intelligent arrive !

La Métropole de Lyon a confié à son exploitant « Eau du Grand Lyon », en charge de la production et de la distribution d'eau potable, le déploiement de compteurs d'eau intelligents.

+ GLOBAL - Le déploiement de ces compteurs nouvelle génération a commencé en février dernier et devrait s'achever d'ici à fin 2018. Il concerne l'ensemble des 400 000 abonnés de la Métropole, à qui Eau du Grand Lyon adressera directement la facture.
+ PRATIQUE - L'abonné peut suivre sa consommation en temps réel. Et il n'a plus besoin de se rendre disponible pour le relevé de compteur.
+ JUSTE - L'abonné ne paye que pour ce qu'il a réellement consommé.
+ RAPIDE - Pas besoin de câblages électriques ni de couper l'eau : le module est directement vissé sur le compteur.
+ PERFORMANT - Grâce à ce dispositif, le gestionnaire reçoit les informations 2 fois par jour au lieu d'un seul relevé d'index annuel.

www.eaudugrandlyon.com

ÉDITO

Ces derniers mois, la dynamique de notre agglomération a été saluée par plusieurs palmarès. En août, le magazine *The Economist* classait ainsi Lyon comme la 30e ville la plus agréable à vivre au monde. Et en septembre, la société IBM faisait de notre cité la 19e ville la plus attractive du monde – 7e au niveau européen.
Ces classements vont évidemment dans le bon sens. Ils viennent reconnaître la grande métamorphose qui a été celle de notre territoire depuis une dizaine d'années. Ils viennent saluer l'action du Grand Lyon qui, durant cette période, a investi massivement pour transformer la ville.
Oui, si nos quartiers se sont métamorphosés, si les transports en commun se sont développés, si le nombre d'emplois a connu une évolution à la hausse, c'est parce que le Grand Lyon a investi, depuis 2001, plus de 5 milliards d'euros, privilégiant de ce fait la construction de l'avenir sur la préservation du passé.
La baisse des dotations aux collectivités locales, qui se traduira pour notre institution par un manque à gagner d'un milliard d'euros, aurait pu gripper ce mouvement. Mais, grâce à la création de la Métropole, nous sommes aujourd'hui en mesure de réduire nos coûts sans diminuer la qualité de notre service, et ainsi de préserver nos capacités à investir.
Le plan d'investissement que nous vous présentons est donc particulièrement ambitieux : il représente 3,5 milliards d'euros d'ici à 2020. Avec un double objectif. Rendre l'agglomération toujours plus forte sur le plan économique, car c'est le seul moyen de résorber le chômage. Et en même temps, augmenter la qualité de vie en ville en rendant notre ville plus verte mais aussi plus équilibrée sur le plan social. Notre ambition, c'est de concilier développement quantitatif et croissance qualitative. Car c'est comme cela que l'on prépare au mieux l'avenir, pour nos enfants, pour notre jeunesse.

Gérard Collomb,
président de la Métropole de Lyon

© Philippe Somnolet/Item

© D.R.

Vos déchets verts ont une seconde vie

Que faire de ses déchets végétaux ? Pour éviter le geste peu écologique – jeter ses mauvaises herbes dans son bac à ordures ménagères – ou illégal – brûler les branchages au fond du jardin –, la Métropole met en place une nouvelle collecte de déchets verts, en complément du dispositif classique de déchèteries. Ces déchets verts sont transformés en un compost que les collectivités, céréaliers, maraîchers et paysagistes du territoire utilisent pour enrichir le sol des cultures et plantations. La première collecte a eu lieu au printemps dans 8 communes de la Métropole ; elle a permis de récupérer 130 tonnes de déchets végétaux ! Une nouvelle collecte est organisée chaque samedi (9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30) jusqu'au 21 novembre dans les communes de : Lissieu, Quincieux, Fontaines-Saint-Martin, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Albigny-sur-Saône et Marcy-l'Étoile. Bien entendu, tous les habitants du Grand Lyon peuvent y effectuer un dépôt.

→ **04 78 63 40 40** - www.grandlyon.com/dechetsverts

Une nouvelle ONG dans le Grand Lyon

Elle soutient 170 000 familles dans 12 pays grâce à 20 structures locales. L'ONG Entrepreneurs du monde, créée en 1998 et jusqu'alors implantée à Poitiers, a transféré son siège à Vaulx-en-Velin, en janvier dernier. Pourquoi ici ? Parce qu'Entrepreneurs du monde collaborait déjà avec des associations locales (Handicap international notamment) et que les entreprises et donateurs sont nombreux dans le bassin lyonnais. Entrepreneurs du monde intervient auprès des populations des pays en développement. Elle les appuie dans leurs propres initiatives économiques – micro-entrepreneuriat à Haïti, création d'entreprise sociale et formation au Burkina Faso, programme pour faciliter l'emprunt au Vietnam – et facilite leur accès à des produits à fort impact sanitaire, économique et écologique (réchauds, foyers et lampes solaires…).

www.entrepreneursdumonde.org

© D.R.

Pédibus : à l'école en marchant !

Plutôt que de déposer votre enfant en voiture, utilisez vos pieds ! La rentrée des classes marque le retour du Pédibus : un système de ramassage scolaire pédestre, bon pour l'air de nos villes et qui favorise l'exercice physique. Le principe est simple : chaque matin et chaque soir, un parent « conducteur » encadre les petits élèves, les rassemble et les dépose à chaque arrêt, le long d'une « ligne » piétonne. Avec plus de 100 lignes existantes et 940 enfants concernés, le Pédibus fonctionne déjà très bien dans la Métropole. Deux associations (APIEU Mille Feuilles et Pignon sur rue) sont à la disposition des parents qui souhaitent rejoindre une ligne ou en créer une nouvelle. Groupe de travail, enquête de mobilité, géolocalisation des domiciles pour déterminer les meilleurs arrêts : en quelques mois, le projet est monté !

http://blogs.grandlyon.com/pedibus

© Olly - fotolia

À tout âge : créatif et citoyen

Depuis 1951, la Semaine bleue met à l'honneur les retraités et les personnes âgées à travers de nombreuses manifestations dans toute la France. Du 12 au 18 octobre, les communes de la Métropole qui le souhaitent s'emparent de l'événement national et élaborent le programme de leur choix autour de la thématique « À tout âge : créatif et citoyen ». Des conférences, des rencontres intergénérationnelles, des rendez-vous sportifs… Renseignez-vous sur les animations proposées dans votre commune. **www.semaine-bleue.org**

© Muriel Chaulet

Fête des lumières

On bloque son agenda ! La ville s'illumine du samedi 5 au mardi 8 décembre pour une nouvelle édition de la Fête des lumières. En 2014, des milliers de visiteurs se sont pressés sur la presqu'île et dans les 9 arrondissements de Lyon pour admirer plus de 70 créations lumineuses. Ils étaient près de 800 000 pour le spectacle de la place des Terreaux et plus de 180 000 à se plonger dans l'ambiance poétique du Jardin d'hiver installé au parc de la Tête d'Or.

www.fetedeslumieres.lyon.fr

L'électrique, ça se recycle !

Vous avez mis de côté des équipements électriques et électroniques qui ne vous servent plus ? Ne les jetez pas à la poubelle ! Qu'ils soient en état de marche ou hors d'usage, l'éco-organisme Eco-systèmes collecte ces D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) pour les recycler ou les réemployer. Ce sont le foyer Notre-Dame des Sans-abri et Envie qui recevront les appareils à réparer afin de les remettre en circulation. Tout est concerné : téléphone, ordinateur, frigo, que l'objet soit petit ou gros. À l'échelle nationale, 369 500 tonnes ont été recyclées l'an dernier, soit 7,4 kg par habitant ! Ce qui correspond à 419 000 barils de pétrole brut économisés. L'opération, qui a démarré en septembre, se poursuit jusqu'à la fin de l'année. Les dépôts doivent être effectués le samedi, à Bron et dans tous les arrondissements de Lyon.

→ **Plus d'infos sur les lieux et les calendriers de collecte**
www.grandlyon.com/d3e

© Stocklib/Gunnar Pippel

Start-up : Lyon et Boston s'associent

Les start-up, ou « jeunes pousses » en français, sont de jeunes entreprises à fort potentiel de croissance. Leur pari : innover et se développer rapidement à l'échelle de la planète. Elles génèrent de la valeur, créent de l'emploi – mais pas n'importe lequel : celui de demain. Grâce à elles, de nouveaux métiers voient le jour : data scientist (spécialiste de données) ou ingénieur en réalité augmentée. Pour aider ces start-up très prometteuses, un programme d'accélération a été créé cette année. Big Booster, c'est son nom, est porté par la Fondation pour l'université de Lyon avec le soutien de la Métropole, de la Région Rhône-Alpes et de la BPI, ainsi que de nombreux partenaires privés, dans le cadre du partenariat établi par Lyon avec Boston. Il propose aux entreprises de suivre un cursus intensif à Lyon et à Boston. Pourquoi Boston ? Parce que cette métropole développe les mêmes filières économiques d'excellence que Lyon, à savoir : les biotechnologies, le numérique et les cleantech'*.

*** Techniques et services industriels qui utilisent les ressources naturelles en vue d'améliorer efficacité et productivité.**

→ contact@bigbooster.org **www.bigbooster.org**

B10 : phase finale pour la démolition

© Guillaume Perret

Depuis la mi-août, la phase finale de la démolition de l'immeuble B10, situé place Béraudier, a commencé. Les 6 étages du bâtiment sont démolis progressivement par écrêtage, à raison d'un étage tous les 10 jours. Le chantier avait débuté en novembre 2013 par le désamiantage intérieur et extérieur de l'immeuble. Les travaux s'achèveront fin décembre, et permettront d'ouvrir la place sur le boulevard Vivier-Merle, la bibliothèque et le centre commercial Part-Dieu.

www.lyonpart-dieu.com

72 km, prêts ? Partez !

On ne la présente plus : doyenne des courses d'ultra, la SaintéLyon revient le 6 décembre. Avec 40 % de sentiers et 60 % de route, elle propose un parcours de 72 km (1 800 mètres de dénivelé positif). Preuve de l'engouement toujours plus grand pour cette course, la première vague d'inscriptions (1 000 dossards), lancée fin avril, a fait carton plein en moins de 3 heures ! À minuit, les forçats du running s'élanceront dans la nuit stéphanoise pour rallier la Halle Tony Garnier à Lyon.
Ceux qui veulent participer à la fête sans prendre le risque de la grande distance peuvent se rabattre sur les « petits » formats : 44 km au départ de Sainte-Catherine, ou 22 au départ de Soucieu-en-Jarrest. Les parcours en relais de 2, 3 ou 4 coureurs sont également possibles.
www.saintelyon.com

© Gilles Rebbisson

© Extra

Chassieu : grande fête nature de la rentrée

L'événement nature de l'automne se tient à Chassieu samedi 10 octobre. Spectacles, ateliers de cerfs-volants, de nombreuses animations – gratuites et ouvertes à tous – sont programmées de 11 h à 16 h : yoga, zumba, peinture sur légumes, initiation au jonglage ou au football freestyle ! Les champions de BMX, de skateboard et de trottinette seront aussi à Chassieu pour des démonstrations de haut vol. Le rendez-vous est donné dès 11 h au pied de la vigie pour la grande fête inaugurale de la promenade du Biézin !
On laisse sa voiture au parking et on finit à pied ou à vélo pour découvrir ce nouveau parc de 25 hectares à l'est du territoire.
Venez couper le nouveau ruban vert de la Métropole !
www.grandlyon.com/promenadedubiezin

Métrophonie : les grandes oreilles de la Métropole

Les grenouilles de la Confluence, le tramway qui couine au ralenti, les hennissements d'un cheval, un chanteur dans le métro et les noms des stations comme une rengaine…
Vous êtes nombreux à avoir enregistré les sons de la ville sur votre smartphone, des plus habituels aux plus insolites. Ces sons ont été transformés par 3 étudiants en design sonore pour donner naissance à la bande originale de la Métropole de Lyon : *Métrophonie*, disponible en 2 formats, de 3 et 60 minutes. Une initiative portée par la Métropole et l'Auditorium Orchestre national de Lyon.
www.metrophonie.com

© Unité Mobile

Le magazine de la Métropole

UNE NOUVELLE FORMULE À DÉCOUVRIR DÈS JANVIER

En janvier, votre magazine fait peau neuve : nouvelle maquette, nouvelles rubriques, nouvelle distribution.

PLUS ÉCONOMIQUE ET PLUS ÉCOLOGIQUE

À partir du prochain numéro, le nombre de magazines imprimés va diminuer pour limiter les dépenses et préserver l'environnement. Moins d'exemplaires, c'est aussi moins de papier, moins d'encre et moins de carburant consommé lors des tournées de distribution !

LA DIFFUSION ÉVOLUE

La diffusion du magazine s'adapte à vos modes de lecture. Finie la distribution dans toutes les boîtes aux lettres.
Dès janvier, votre nouveau magazine sera disponible près de chez vous :

- → maisons du Rhône ;
- → musées ;
- → bibliothèques ;
- → théâtres ;
- → petits commerces ;
- → crèches ;
- → mairies ;
- → ...

Il sera aussi distribué lors des grands événements.

GRANDLYON la métropole

UN NOUVEL ESPRIT POUR INCARNER LA MÉTROPOLE

La Métropole de Lyon est une nouvelle collectivité qui gère tout à la fois les grands projets urbains, l'action sociale, le développement économique, le sport et la culture, les collèges, le rayonnement, les services urbains...
Pour mieux vous informer, votre magazine décryptera l'étendue de ces missions.
Plus proche, il mettra l'accent sur ce qui bouge, ce qui change, ce qui vibre sur le territoire.
Pour accompagner cette transformation, un nouveau site internet sera également mis en ligne. À découvrir dès janvier.

→ Rendez-vous en janvier sur www.magazine.grandlyon.com pour connaître les points de retrait de votre magazine.

C'EST DÉJÀ DEMAIN

10 PROJETS POUR LA MÉTROPOLE

© Laurence Danière

Quel sera le visage de la Métropole dans 5 ans, dans 10 ans ? Quel est le modèle de développement et de vivre ensemble que cette nouvelle collectivité va porter ? La programmation pluriannuelle des investissements (PPI) qui a été votée le 6 juillet dernier, avec un budget de 3,5 milliards d'euros, apporte des réponses.

L'ensemble des investissements réalisés par la Métropole jusqu'en 2020 est défini par la PPI, ou programmation pluriannuelle des investissements. C'est à la fois un outil de pilotage et un instrument pour se projeter dans le futur. On y retrouve les axes forts du mandat en cours. Pour Gérard Collomb, le président de la Métropole, il s'agit de *« créer un modèle de vie singulier pour porter un vrai projet de société »*. Objectif : mettre de l'humain dans l'urbain.

Quels sont les principes directeurs de cette PPI ? Tout d'abord, encourager la création de richesses et répondre à l'une des principales préoccupations en France : l'emploi. La cohésion et la mixité sociales sont également importantes. L'équilibre des territoires passe à la fois par la rénovation urbaine, la construction de logements et d'équipements publics, pour que la richesse produite soit partagée de manière équitable. D'ailleurs, la requalification des centres des communes du Grand Lyon, déjà engagée au cours du mandat précédent, se poursuit (lire en page 9).

Enfin, la question écologique est essentielle. Schéma énergétique, innovation verte : la Métropole a toutes les ressources pour y répondre. Pour atteindre ces objectifs, la collectivité travaille avec les communes, qui ont activement participé à la construction de cette PPI. Elle devra aussi poursuivre son action avec les acteurs économiques, pour que l'investissement public fasse levier sur l'investissement privé.

Zoom sur 10 des 1 175 projets inscrits dans cette PPI, illustrant cette imbrication de l'humain et de l'urbain, marque de fabrique de la Métropole de Lyon.

→ **Tout le détail de la PPI sur www.grandlyon.com/ppi**

© Laurence Danière

1 LYON PART-DIEU

OBJECTIFS : Conforter la vocation de quartier d'affaires et en faire un vrai quartier à vivre, avec logements, équipements publics, belles avenues arborées…
RÉALISATIONS À VENIR : Transformation et agrandissement de la gare, avec un hall doublé, moderne et accessible, et une nouvelle façade sur la place Béraudier, elle-même requalifiée. À terme, 650 000 m² de bureaux, 2 000 logements et un centre commercial restructuré et ouvert sur le quartier.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 100 M€.

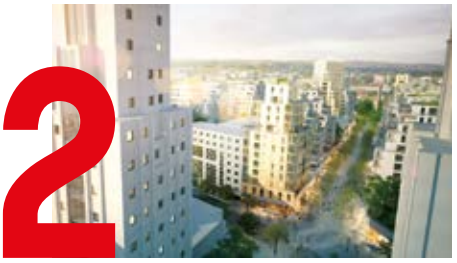
© ANMA

2 GRATTE-CIEL VILLEURBANNE

OBJECTIFS : Prolonger le quartier historique des Gratte-ciel à Villeurbanne en développant un projet urbain contemporain pour renforcer l'attractivité du centre-ville.
RÉALISATIONS À VENIR : 25 000 m² d'espaces publics, 900 logements, 20 000 m² d'équipements publics (dont le lycée et un groupe scolaire), 27 000 m² de commerces et 4 000 m² de bureaux.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 44 M€.

© Marion Parent

3 PROGRAMME NATIONAL POUR LA RÉNOVATION URBAINE (PNRU)

OBJECTIFS : Rénover les quartiers en politique de la Ville en rééquilibrant l'offre de logements, en requalifiant les espaces publics et en proposant de nouveaux équipements et de nouveaux espaces, type bureaux, commerces…
RÉALISATIONS À VENIR : Finalisation des aménagements (PNRU1) comme à la Grappinière (Vaulx-en-Velin), aux Vernes (Givors), au Bottet (Rillieux) ou encore à Mermoz nord (Lyon). Démarrage du nouveau programme (PNRU2), comme au Terraillon (Bron – Vaux-en-Velin), aux Minguettes (Vénissieux), à Carnot-Parmentier (Saint-Fons), à la Duchère (Lyon 9e).
La Métropole va plus loin et intervient aussi dans des quartiers non retenus par l'État, comme à Fontaines-sur-Saône et à La Mulatière.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 91 M€ (PNRU1) et 50 M€ (1re phase PNRU2).

4 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

OBJECTIFS : Accompagner la mutation des moteurs du développement métropolitain. Investir pour garantir une attractivité et un positionnement de premier plan.
RÉALISATIONS À VENIR : Création de 6 000 logements étudiants, développement des projets universitaires (Fabrique de l'Innovation de Lyon (FIL) et PROVADEMSE sur le campus de la Doua, Neurocampus à Bron…). Renforcement du Biodistrict de Gerland avec les constructions des bâtiments du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC – OMS) et du Centre international de recherche en infectiologie (INSERM).
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 6,5 M€ dans le cadre du partenariat avec l'État et la Région (logements étudiants), 59 M€ (CIRC, INSERM) et 47,5 M€ (projets universitaires).

© Julien Roche

5 MOBILITÉ

OBJECTIFS : Poursuivre le développement des modes de transport et faciliter les déplacements à pied.
RÉALISATIONS À VENIR : Création de pistes cyclables supplémentaires, passerelle modes doux sur le pont de La Mulatière (A7), au sud de l'agglomération, promotion du plan piétons.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 158 M€ (+ 1 Md d'euros investis par le Sytral).

© Laurence Danière

6 PERSONNES VULNÉRABLES

OBJECTIFS : Préserver la santé des personnes âgées et des personnes handicapées, garantir l'accueil d'urgence des enfants et de leur famille, participer à l'amélioration des soins hospitaliers pour tous.
RÉALISATIONS À VENIR : Investir dans les EHPAD et dans l'accessibilité des équipements publics, rénover l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) et le plateau technique de l'hôpital Édouard Herriot.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 40 M€.

7 COLLÈGES

OBJECTIFS : Favoriser les conditions idéales pour garantir la réussite scolaire dans des lieux adaptés à un enseignement de qualité.
RÉALISATIONS À VENIR : Poursuite des réhabilitations engagées et entretien des 77 collèges. Rénovation de 11 établissements : Charles Sénard (Caluire-et-Cuire), Léonard de Vinci (Chassieu), Mistral (Feyzin), Jean Moulin (Lyon 5e), Vendôme (Lyon 6e), Bellecombe (Lyon 6e), Cité scolaire internationale (Lyon 7e), Victor Schoelcher (Lyon 9e), Martin Luther King (Mions), Alain (Saint-Fons) et Elsa Triolet (Vénissieux). Création de 2 collèges, dans les zones Lyon 3e-7e-8e et Villeurbanne – Vaulx-en-Velin.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 270 M€.

8 LOGEMENTS

OBJECTIFS : Répondre au besoin vital de se loger en construisant 9 000 logements par an. Soutenir la réhabilitation de l'habitat (30 M€), rééquilibrer la production de logements sociaux et développer la mixité partout.
RÉALISATIONS À VENIR : Construction de 9 000 logements par an, dont 4 000 logements sociaux.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 415 M€.

→ Tout le détail de la PPI sur www.grandlyon.com/ppi

9 DURABILITÉ

OBJECTIFS : Offrir les conditions d'une bonne santé en ville. Soutenir la transition énergétique. Améliorer le traitement et la valorisation des déchets et préserver les ressources en eau.
RÉALISATIONS À VENIR : Plans Qualité de l'air, Bruit, Prévention des risques technologiques ; création d'une nouvelle déchèterie à Feyzin, élaboration du schéma directeur des énergies, poursuite de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 514,8 M€.

Villes et villages, essentiels à la PPI

La Métropole de Lyon, ce sont 59 communes qui ont trouvé ensemble un équilibre de développement et les choix de financement des projets doivent le préserver. La requalification des cœurs des villes et villages de la Métropole est un bon exemple de cette préoccupation. Déjà engagée, elle se poursuit grâce aux nouvelles enveloppes programmées par la PPI. Chaque fois, l'objectif final est d'offrir un meilleur cadre de vie aux habitants : quartiers rénovés et accessibles en transports en commun, logements de qualité pour tous, aménagements repensés, espaces publics où la nature est présente… Dans une Métropole qui partage un projet pour l'avenir mais où l'identité de chaque commune est préservée et valorisée.

© Laurence Danière

© Laurence Danière

10 TRAME VERTE

OBJECTIFS : Se développer en préservant les ressources du territoire et en les valorisant : espaces agricoles, grands parcs, espaces naturels sensibles.
RÉALISATIONS À VENIR : Soutien à l'agriculture périurbaine, création des continuités vertes en reliant les grands parcs de l'agglomération avec les quartiers, valorisation des espaces naturels périurbains (canaux de Miribel et Jonage…).
BUDGET INSCRIT À LA PPI : 20 M€.

« La Métropole doit se développer tout en préservant la qualité de vie »

Le 6 juillet dernier, le Conseil de la Métropole a voté la PPI, la programmation pluriannuelle des investissements. Un temps fort dans un mandat pour Gérard Collomb, le président de la Métropole de Lyon.

— QUE REPRÉSENTE LA PPI DANS VOTRE MANDAT ?

Gérard Collomb : Le vote de la programmation pluriannuelle des investissements est une étape très importante dans un mandat. On sélectionne tous les projets qui vont être développés et on dit où l'on veut emmener son territoire. On y retrouve les axes forts du mandat en cours. D'abord développer la ville sur le plan quantitatif, en donnant la priorité à l'économie et à la production d'immeubles de bureaux pour accueillir les entreprises, à la construction d'équipements publics et de logements pour faire face à la dynamique démographique. Et en même temps, assurer une croissance qualitative, en veillant à ce qu'il y ait plus de nature en ville, en multipliant les opportunités en matière de mobilité, en préservant l'identité patrimoniale de nos villages, en accompagnant les plus fragiles.

— COMMENT UNE TELLE PROGRAMMATION SE CONSTRUIT-ELLE ?

G. C. : Nous avons élaboré cette programmation dans un contexte très contraint sur le plan financier : la Métropole de Lyon va perdre 1 milliard d'euros de dotations de l'État d'ici à 2020. Nous avons donc dû faire des choix, en demandant aux maires des 59 communes de la Métropole de classer leurs projets par ordre de priorité. Cela n'a pas toujours été simple, mais chacun a fait preuve d'un vrai esprit de responsabilité. Nous avons aussi privilégié les projets avec un fort impact sur l'investissement privé. Notre volonté, c'est de faire en sorte que chaque euro d'argent public investi se traduise par 6 à 7 euros d'investissements privés afin de générer un maximum d'activité économique et donc d'emplois. Ces principes nous ont permis d'aboutir à une sélection de 1 175 projets, pour un total de 3,5 milliards d'euros d'investissements.

— VOUS AVEZ INSISTÉ SUR LA NOTION D'ÉQUILIBRE, POURQUOI Y ATTACHEZ-VOUS AUTANT D'IMPORTANCE ?

G. C. : Au début de l'été, j'ai conduit une mission en Chine, pour attirer des investisseurs sur notre territoire. J'ai été impressionné par l'extraordinaire bond en avant des métropoles chinoises, mais j'en ai aussi vu le revers, en matière de pollution ou de congestion de la circulation. Je crois que notre grande force à Lyon, c'est notre capacité à nous développer tout en préservant la qualité de vie. C'est en ce sens que j'ai insisté sur la notion d'équilibre. Équilibre entre développement de grands projets et préservation des espaces naturels et agricoles. Équilibre entre des quartiers très peuplés et des cœurs de village qui font le charme de l'agglomération. Équilibre social, aussi, en faisant en sorte d'organiser la mixité dans tous nos quartiers.

© Philippe Somnolet/Item

— QU'EST-CE QUI EST LE PLUS IMPORTANT ? LES GRANDS PROJETS OU LES AMÉNAGEMENTS PLUS MODESTES DES COMMUNES ?

G. C. : Pour moi, grands projets et petits aménagements sont complémentaires. Les grands projets permettent de porter la dynamique économique du territoire, en attirant des entreprises venues de partout dans le monde. Ensuite, la Métropole de Lyon diffuse cette dynamique à l'ensemble du territoire en réalisant des aménagements de qualité dans toutes les communes.

— QUELLE PLACE POUR LE VOLET SOCIAL ?

G. C. : Les politiques sociales héritées du conseil général mobilisent davantage des budgets de fonctionnement. Ainsi, nos actions pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'enfance et les personnes en insertion mobilisent en 2015 plus de 600 millions d'euros de crédits de fonctionnement par an. Ce n'est pas pour autant que les politiques sociales ne sont pas au cœur de nos investissements ! Plus de 400 millions d'euros seront ainsi consacrés à la production de logements sociaux et intermédiaires.

« L'agglomération lyonnaise a été classée par *The Economist* comme la 30e ville la plus agréable au monde. Notre challenge est de tenir ce rang. »

Nous lançons également une campagne d'écorénovation pour aider les copropriétés à rendre les logements plus performants et réduire la facture énergétique des habitants. Plus de 270 millions d'euros permettront de construire et de rénover des collèges. Enfin, nous investirons fortement pour la rénovation de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF).

3,5 MILLIARDS D'EUROS, 1 175 PROJETS

Contrat de Ville

37 quartiers prioritaires dans la Métropole de Lyon

Signé cet été à la Duchère (Lyon 9e), le Contrat de Ville 2015-2020 identifie 37 quartiers prioritaires à l'échelle de la Métropole de Lyon. Objectif : construire un territoire équilibré et améliorer la qualité de vie des habitants.

© Laurence Danière

Qui dit rénovation urbaine, dit nouvelle ambiance pour les quartiers.

Le Contrat de Ville 2015-2020 s'inscrit dans une histoire : depuis 30 ans, le Grand Lyon est engagé au côté de l'État dans la politique de la Ville pour développer son territoire de manière équilibrée, et faire en sorte que la croissance profite à tous. Des quartiers entiers se sont transformés de manière spectaculaire.

« Ce Contrat s'appuie sur la force de la Métropole de Lyon : cette nouvelle collectivité a pour la première fois les moyens de réunir insertion et développement économique, habitat et accompagnement social, petite enfance et collèges… »

Le Grand Lyon a développé les transports en commun et désenclavé de nombreux secteurs. Avec le T2, Bron et Saint-Priest se sont retrouvés à une vingtaine de minutes du centre lyonnais. Les lignes C2 et C14 ont sorti Rillieux et la Duchère de leur isolement. Le T4, qui assure la liaison entre la Doua et Vénissieux, a permis aux habitants des Minguettes de rejoindre la Part-Dieu en moins de 30 minutes.
La rénovation urbaine a été un véritable levier de la transformation. Mieux répartir les logements sociaux, démolir des barres, construire des logements mixtes, des espaces publics, des équipements de qualité… Des quartiers entiers ont changé d'ambiance et vu arriver une population nouvelle, des étudiants, des familles plus à l'aise financièrement.
Le développement économique a été moteur du changement, avec la création de zones franches urbaines notamment. Par exemple, entre Vaise et la Duchère, le site Greenopolis compte près de 1 000 emplois et a permis de valoriser un secteur jusqu'alors délaissé. Une extension du site est même en cours.
Si le bilan est positif, dans la Métropole de Lyon comme ailleurs, la crise économique touche plus durement les personnes fragiles. Dans les quartiers prioritaires, le chômage est 2 à 3 fois plus élevé que la moyenne et touche les jeunes encore plus violemment. Les retards scolaires sont importants, l'accès à la santé et aux services publics parfois difficile. C'est pour toutes ces raisons que ce Contrat de Ville 2015-2020 a été rénové et repensé. Il engage la Métropole, l'État, les communes concernées, la Région Rhône-Alpes et l'ensemble des partenaires de la politique de la Ville. Ce Contrat s'appuie sur la force de la Métropole de Lyon : cette nouvelle collectivité a pour la première fois les moyens de réunir insertion et développement économique, habitat et accompagnement social, petite enfance et collèges…
La Métropole peut désormais agir sur toutes les dimensions de la vie quotidienne, là où les inégalités frappent le plus durement.
37 quartiers prioritaires ont été identifiés et vont bénéficier de crédits d'exception et de dispositifs spécifiques : programme de réussite éducative, Ateliers santé ville, « Ville Vie Vacances »… **Un exemple parlant : l'emploi.**
La Métropole veut faire fonctionner ensemble développement de l'économie et insertion. Il faut donc que les créations d'emploi bénéficient à ceux qui en ont le plus besoin, et donc aux habitants des quartiers prioritaires.
Il existe déjà des dispositifs : l'idée est de les utiliser en priorité dans ces quartiers. Ainsi, 30 % des emplois d'avenir seront proposés en priorité aux habitants. De même, une aide spécifique CIE-Starter prévoit un coup de pouce aux employeurs lorsqu'un emploi durable est proposé aux jeunes des quartiers.
Il en va de même dans tous les domaines d'intervention : éducation, habitat, lutte contre les discriminations, culture… Le Contrat de Ville mobilise chaque fois les partenaires et les dispositifs existants pour les concentrer sur les 37 quartiers ciblés. Le Contrat de Ville va évoluer et s'enrichir, notamment via les contributions des habitants, placés au cœur du dispositif. Un conseil citoyen est ainsi mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la Ville.

→ **Retrouvez la cartographie des quartiers prioritaires sur** www.grandlyon.com

Assistant familial : « *On partage tout avec les enfants* »

Depuis le 1er janvier, la Métropole de Lyon assure la protection de l'enfance. 590 enfants sont placés chez des assistants familiaux, recrutés par la collectivité. Nous avons rencontré Sylvie, en poste depuis 2006.

« J'accueille chez moi 3 enfants, de 9, 8 et 4 ans, qui ne peuvent plus évoluer dans leur cercle familial d'origine pour différentes raisons. Avec eux, je partage tout, le quotidien, les temps de vacances, les fêtes… C'est un projet familial que l'on mène avec mon mari et mes deux grands enfants. Le plus enrichissant ? Voir ces enfants grandir, évoluer et aller mieux. Pour être un bon assistant familial, je crois qu'il faut savoir donner et faire preuve d'écoute, avoir de la patience, de la bienveillance, mais ne pas non plus trop gâter. Car accueillir des enfants en famille d'accueil, cela ne signifie pas non plus réparer. Je suis là pour les accompagner au mieux, en ayant un rôle éducatif, tout en gardant à l'esprit que les décisions ne viennent pas uniquement de moi. Les parents ont toujours leur place et le lien avec leur enfant doit être conservé et amélioré. Je suis là pour les aider, et jamais seule car je suis soutenue par les équipes de psychologues et de travailleurs sociaux. »

© Laurence Danière

© Laurence Danière

© Laurence Danière

Chiffres clés

325
assistants familiaux sur le territoire. Leur mission : favoriser l'intégration de l'enfant dans la société en prenant en charge son éducation et en lui apportant les soins et l'attention nécessaires à son épanouissement.

590
enfants – du nouveau-né au jeune adulte de 20 ans – sont placés pour des durées variables, de quelques semaines (c'est le placement temporaire) à plusieurs années.

3
enfants (maximum) peuvent être logés simultanément dans une famille d'accueil.

1 253
euros (au minimum sans les indemnités d'entretien). La rémunération varie en fonction du nombre d'enfants accueillis et de l'échelon fixé par la grille des salaires.

20
assistants familiaux vont être recrutés chaque année par la Métropole.

La Métropole recrute

Pour obtenir davantage d'informations et être convié à une réunion, vous pouvez adresser votre demande, assortie d'une lettre de motivation manuscrite, à :
La Métropole de Lyon
Service du placement familial
Direction de la protection de l'enfance
à l'attention de Thierry Toquet
20, rue du Lac
CS 33569 69505 Lyon Cedex 3

www.grandlyon.com/assistantfamilial

Transports

Le covoiturage fait son chemin

Le cap des 17 000 inscrits a été franchi à la mi-août et les effectifs grossissent encore. Mais qui sont ces usagers de la route d'un nouveau genre ? Quelles sont leurs motivations ? Écoresponsables, pragmatiques, sociables, ils sont avant tout citoyens.

TÉMOIGNAGES

À deux c'est mieux !

ANGÉLIQUE COINDET : LYON 9E - MEYZIEU

« J'avais de nombreux a priori sur le covoiturage. Faudra-t-il faire un détour pour récupérer mon covoitureur ? Sera-t-il ponctuel ? Sympa ? Je ne regrette rien ! Avec Dominique, ma conductrice attitrée, nous nous sommes bien trouvées. Elle aussi est maman de jeunes enfants, ce qui crée forcément des liens et des sujets de discussion. Selon l'humeur du jour, nous papotons ou respectons certains moments de calme. Nos horaires de travail coïncident, nous nous sommes accordées sur le prix de transport. »

Moins de bouchons – et un vrai coup de pouce...

NATHALIE GOURGOUILLON : LYON 5E - VILLEURBANNE

« J'étais désespérée par les bouchons et je voulais peser à mon niveau dans l'amélioration du bilan carbone. Il reste du chemin à faire, mais j'ai bon espoir que ma démarche serve d'exemple. Et j'ai une petite satisfaction quand je vois des voitures bien pleines le matin ! Au fil de mes trajets (je suis inscrite depuis 4 ans), j'ai mesuré aussi la valeur de solidarité du covoiturage. J'ai pris dans ma voiture une étudiante de la Doua qui avait un budget serré, et cela me faisait plaisir de l'aider. »

Motiver les collègues de travail

CLAIRE CHABERT : ÉCULLY- LYON GERLAND

« Mon entreprise a déménagé de Villeurbanne à Gerland et les places de stationnement sont exclusivement réservées aux covoitureurs sur mon nouveau lieu de travail. Mais cela me pousse à motiver mes collègues à faire voiture commune ! J'ai bien étudié le trajet : une voiture remplie est très compétitive face aux transports en commun pour le coût et la durée. J'ai aussi testé le trajet en voiture seule, mais le stationnement aux alentours de mon entreprise est rare et payant. En m'inscrivant sur la plateforme de covoiturage, j'ai bon espoir de rallier d'autres personnes à ma cause ! »

Solidaire des sans-permis

HÉLÈNE QUELENNEC : SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU – LYON PART-DIEU

« J'habite dans une zone rurale. Quarante minutes en voiture contre 1 heure de bus, les demandeurs sont nombreux ! Depuis quelque temps, je transporte des gens qui ont eu un retrait ou une suspension de permis de conduire. Et même si je dois faire un crochet qui rallonge mon trajet de quelques minutes, je me dis qu'il faut rester solidaire dans ce genre de circonstances. »

Le covoiturage en chiffres*

2,53
nombre moyen de personnes par voiture

15,83 km
longueur moyenne des trajets en covoiturage

3,3 millions de km
effectués en covoiturage chaque mois

*Source : Grand Lyon la Métropole - Enquête réalisée en 2013 auprès des inscrits au site Internet

→ Toute l'info sur www.covoiturage-grandlyon.com

Les collèges

La Métropole soutient l'enseignement

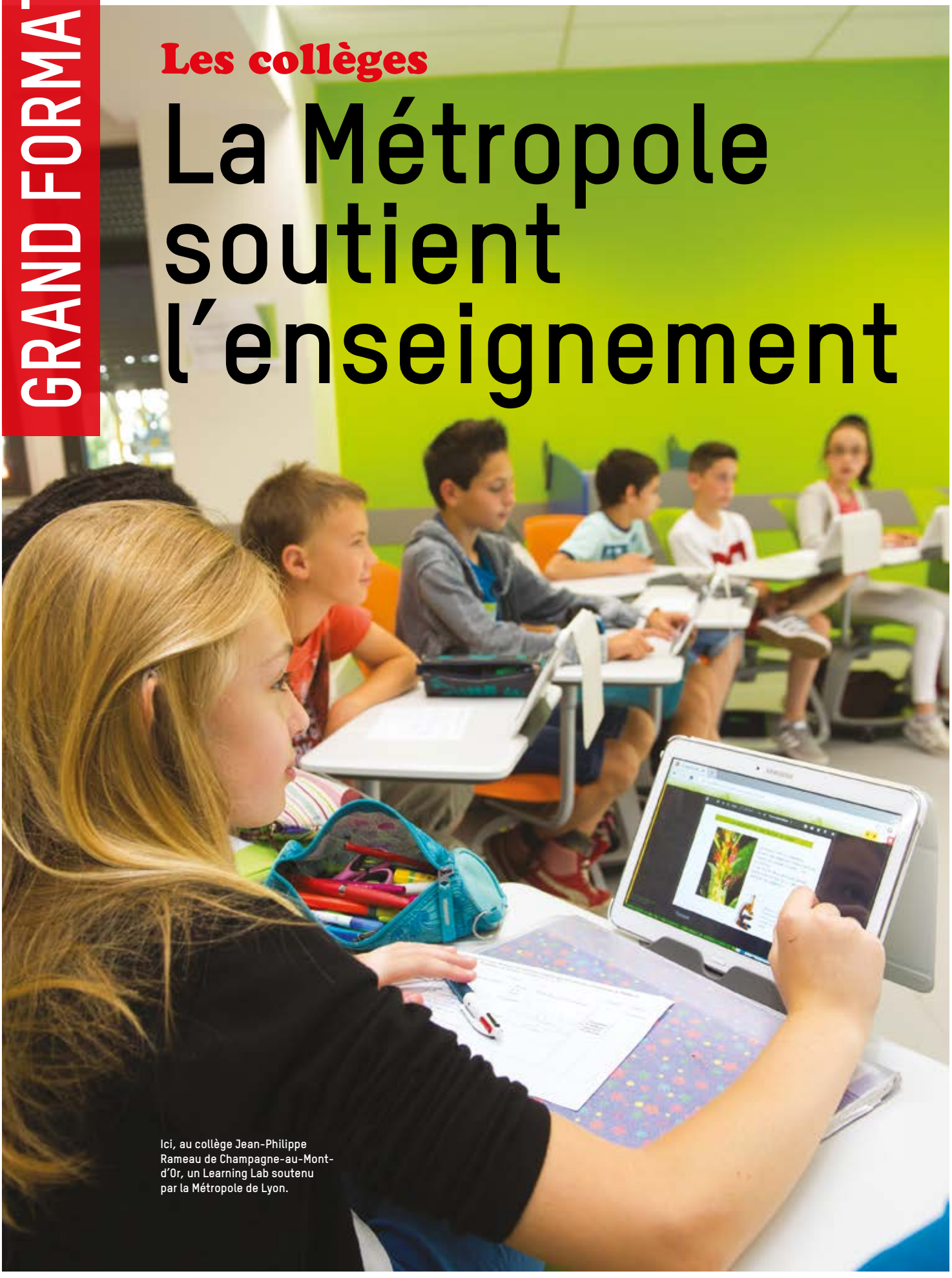

Ici, au collège Jean-Philippe Rameau de Champagne-au-Mont-d'Or, un Learning Lab soutenu par la Métropole de Lyon.

© Laurence Danière

Construction, entretien, rénovation, nettoyage, restauration scolaire… Depuis le 1er janvier, la Métropole assure la gestion des collèges de son territoire. Mais pas seulement. Le soutien à l'enseignement dispensé par l'Éducation nationale est également au cœur de ses préoccupations.

Concrètement, la Métropole accorde, après appel à projets, des subventions aux établissements qui innovent. Charge pour eux d'imaginer des projets qui impliquent les collégiens, les motivent, les font travailler ensemble, leur ouvrent les portes de pratiques sportives, culturelles, citoyennes… Une ambition commune : apprendre autrement, au plus grand bénéfice de la réussite scolaire des élèves. **Focus sur 5 projets exemplaires**

1 Aux petits soins pour les nouveaux

Pour profiter au mieux de l'enseignement au collège, il faut commencer par s'y sentir bien. Et malgré les rapprochements nombreux entre le primaire et le secondaire, la 6e reste une étape redoutée. Au **collège de Bans, à Givors**, on implique les plus grands. La première année, 92 élèves de 4e sont sensibilisés à l'écoute bienveillante et attentive, en partenariat avec l'association Astrée et 14 enseignants. L'année suivante, lorsqu'ils entrent en 3e, 24 parrains et marraines sont nommés parmi eux et chargés d'accompagner les plus petits. Rassurant pour les nouveaux collégiens, le dispositif est formateur pour les futurs lycéens : tout le monde profite d'une ambiance plus détendue.

2 Des activités pour préserver la planète

Autre thème motivant et fédérateur pour les jeunes : la protection de la planète. Le **collège Clément Marot, Lyon 4e**, développe l'éducation au développement durable depuis plusieurs années. Mila Le Corre et Louise Thonnerieux, élèves en 6e, racontent : *« On a fait un dépliant sur le tri, qu'on a distribué au réfectoire et on a aussi contrôlé les contenus des plateaux pour le compostage. Avec l'engrais du compost, on a fait pousser des plantes pour les vendre lors d'un vide-greniers. Nous avions aussi fabriqué des cache-pots à partir d'objets de récup… »* La sensibilisation au développement durable se décline aussi en arts plastiques, en français, en SVT. *« Il rend les élèves plus autonomes autour de certaines tâches,* précise l'un des professeurs. *Ils deviennent acteurs et prennent des responsabilités. »*

« Nous allons mieux respecter l'environnement »

« Cela nous permet de découvrir des choses qu'on ne connaissait pas. On peut les partager avec nos amis et notre famille. Ce qu'on apprend va nous accompagner durant toute notre scolarité. »

Mila Le Corre et Louise Thonnerieux,
élèves de 6e, 12 ans,
collège Clément Marot, Lyon 4e.

© Laurence Danière

3 Une récompense qui fait du bien

Au **collège Henri Longchambon, Lyon 8e**, les meilleurs élèves reçoivent des bons d'achat valables dans des enseignes culturelles ou sportives. *« C'est une reconnaissance de la part du collège, qui fait du bien. On ressent de la fierté, bien sûr* (sourires). *Recevoir des bons d'achat ne nous a pas rendus riches, mais ça nous a permis de nous acheter de nouvelles chaussures de sport, ou le bouquin qu'on rêvait de lire. »*

Divya Gobal et Katy Alves, 15 ans, Angelina Chea et Mounir Emahoten, 14 ans, élèves de 3e, collège Longchambon.

4 Du basket façon Poudlard

Le lien entre les élèves, les échanges autour d'une activité commune : ce sont les bénéfices de la « Coupe des 4 Maisons », développée au **collège Gabriel Rosset, Lyon 7e**. *« Je cherchais à redonner le goût de l'effort aux élèves, qui leur communique l'envie de se battre et développe le sentiment d'appartenance »*, raconte Léo Congiu, conseiller principal d'éducation (CPE), qui a imaginé un projet autour du basket et de Harry Potter. Chaque classe s'invente un blason et une devise, accompagnée par les enseignants d'arts plastiques, de français et d'histoire. Tout au long de l'année, les élèves gagnent des points : en disputant des matchs dans la cour, et en faisant preuve d'un bon comportement en classe. *« Bons élèves ou moins bons, sportifs accomplis ou moins performants, tous peuvent faire gagner des points à leur classe. Ils se responsabilisent et s'investissent. »*

« Si toutes mes leçons étaient du théâtre… »

Nessim Mouchmouche, élève de 3e, 15 ans, collège Gabriel Rosset, Lyon 7e.

Sa classe de 3e a participé au projet Collidram (Collèges-littérature-dramatique). *« On lisait des pièces et disait ce que l'on en comprenait. C'était plus facile que d'apprendre ses cours par cœur. J'aimerais bien que toutes mes leçons soient du théâtre* (rires). *»*

5 L'école de l'avenir

Centrée sur l'amélioration des résultats scolaires, l'action éducative s'intéresse aussi à l'après-collège, par exemple avec le projet d'école de l'avenir, développé au **collège Jean-Philippe Rameau de Champagne-au-Mont-d'Or**. Tableau tactile, mur d'écriture, chaises et bureaux sur roulettes, tablettes, poufs et mobilier sur mesure pour s'isoler et travailler dans le calme… Les enfants sont plongés dans un fonctionnement de travail collaboratif et transversal qui sera sans doute celui des années 2020-2030, lorsqu'ils entreront dans l'âge adulte. En partenariat avec l'École centrale et l'Institut français de l'éducation (Ifé), le projet entend aussi combler le fossé avec l'enseignement supérieur. La principale de l'établissement, Valérie Lincot, y voit *« une démarche pédagogique globale, et non pas un lieu centré sur le numérique »*. Grâce à cet outil, l'établissement est le premier collège à intégrer le réseau des *« Learning Labs »* des grandes écoles et universités. *« Le projet permet à chacun d'aller à son rythme. Ceux qui travaillent rapidement ont toujours quelque chose à faire. Et surtout, les élèves "décrocheurs" raccrochent plus directement, ils s'angoissent moins et sont davantage acteurs. Tous sont plus motivés »*, confirme Véronique Jullien, professeure d'histoire-géographie.

Collèges : que fait la Métropole de Lyon ?

LES COLLÉGIENS

La Métropole
- **anticipe les besoins** en analysant les statistiques sur le nombre de collégiens et les capacités d'accueil des collèges
- établit la **sectorisation**, c'est-à-dire le périmètre de recrutement des collèges publics

LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN

La Métropole :
- assure la **construction**, l'**entretien** et l'**équipement** des collèges
- effectue les **travaux d'amélioration** et les **travaux de restructuration**
- recrute et rémunère **609 agents** qui assurent l'accueil, l'entretien et la restauration (hors personnel enseignant)
- accorde des **subventions d'investissement** aux collèges privés

77 **collèges publics**

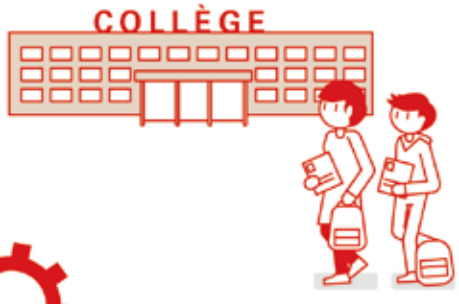

28 **millions** d'euros de dépenses de **fonctionnement**

42 000 **collégiens** accueillis

270 **millions** d'euros d'**investissement** prévus pour **restructurer une trentaine de collèges** et en **créer 2 nouveaux** : à Lyon (secteur 3e/7e/8e) et Vaulx-en-Velin/Villeurbanne

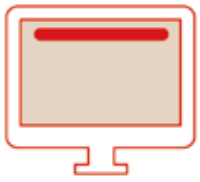

19 **millions** d'euros investis dans le **plan numérique**

LES SÉJOURS À L'ÉTRANGER

La Métropole :
- apporte une aide de 20€ par élève et par accompagnateur pour les projets éducatifs

L'ACCÈS À LA CULTURE

La Métropole :
- finance des actions éducatives et culturelles : visite de lieux historiques et de musées, séances de cinéma ou de théâtre...
- participe à la formation du collégien-citoyen via le Conseil métropolitain des jeunes et le voyage de mémoire à Auschwitz-Birkenau

LE MATÉRIEL ÉDUCATIF

La Métropole :

- finance les **matériels d'enseignement**
- déploie les **nouvelles technologies** : manuels numériques, ressources en ligne…

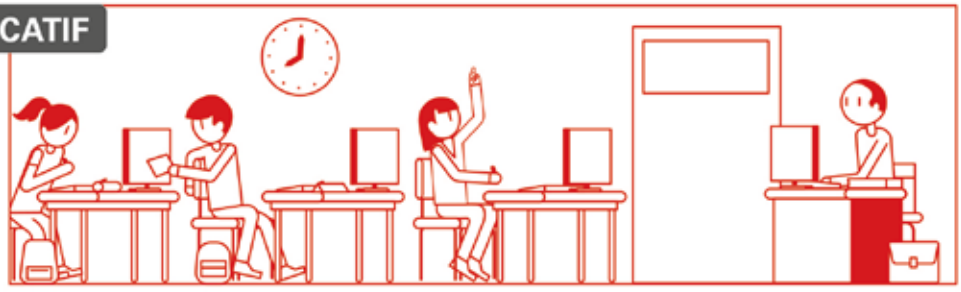

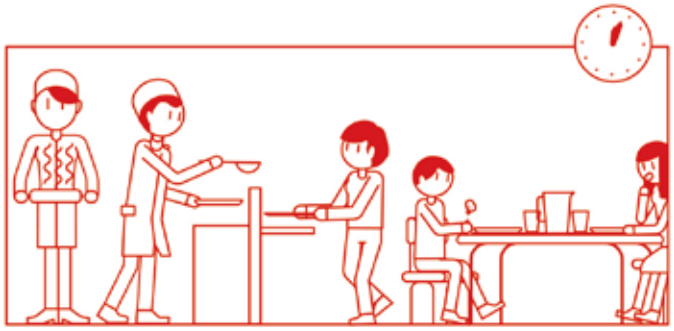

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La Métropole :

- gère **60 restaurants scolaires** : conçoit et prépare les repas, assure le nettoyage et la sécurité
- propose des **tarifs** selon la situation des familles pour permettre l'accès au plus grand nombre d'élèves
- accorde une **aide financière** aux collèges qui proposent au moins un repas « local » par semaine

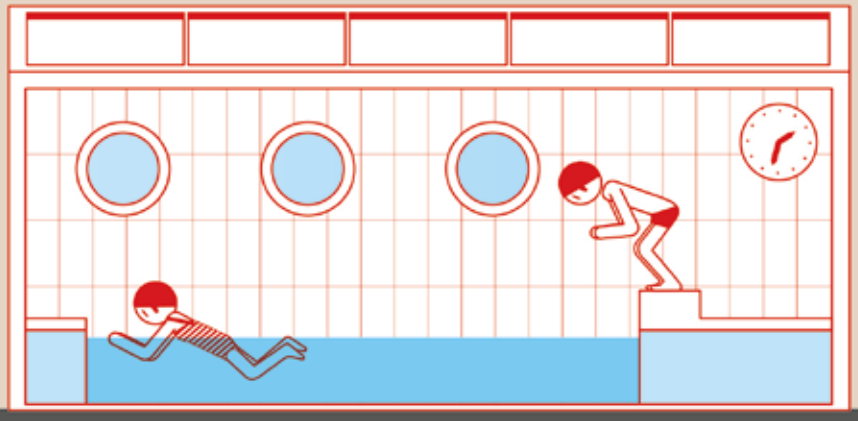

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

La Métropole :

- prend en charge la location de **180 installations sportives communales et privées**
- prend en charge les **frais de transports** des collégiens pour rejoindre leur activité sportive

LES TRANSPORTS

La Métropole :

- assure le transport des **élèves handicapés**
- prend en charge les déplacements lors de **sorties culturelles** (avec un quota par collège)
- prend en charge les déplacements lorsque les collégiens doivent **déjeuner** dans un autre collège

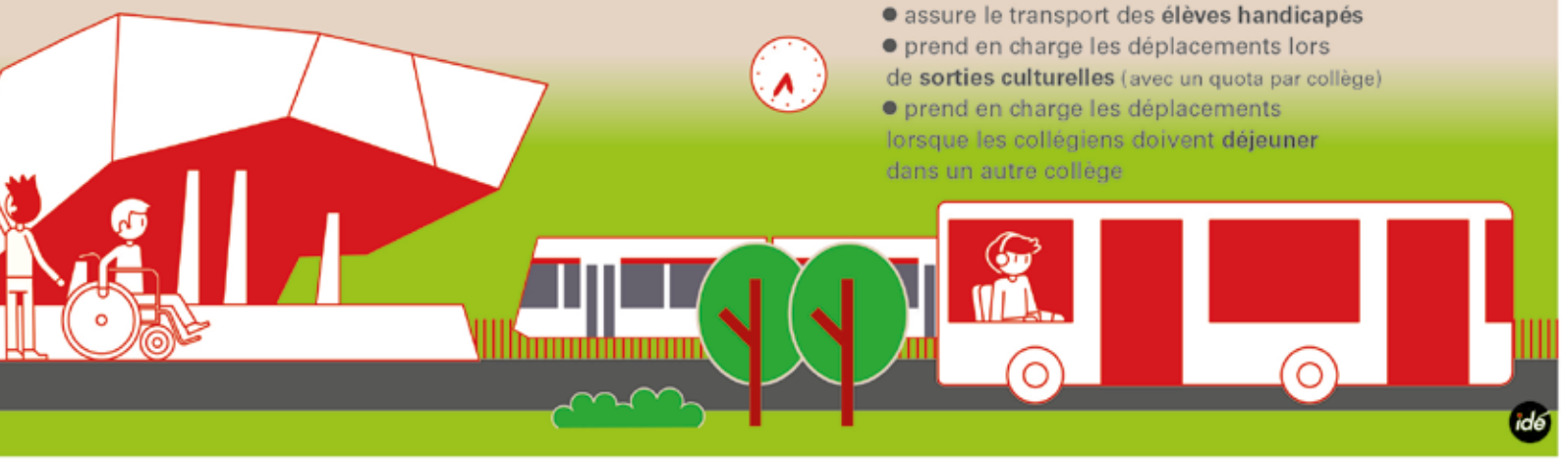

19 millions d'euros pour le numérique au collège

C'est l'un des axes forts de l'action de la Métropole pour les collèges ; Yves-Armel Martin explique les enjeux des outils numériques.

© D.R.

Yves-Armel Martin, responsable du service usages numériques à la Métropole de Lyon, directeur du centre d'innovation numérique Erasme

— LE NUMÉRIQUE EST AUJOURD'HUI PARTOUT. SA PLACE EST-ELLE AUSSI AU COLLÈGE ?

Yves-Armel Martin : Oui, c'est un formidable outil entre les mains des pédagogues créatifs. L'une de ses grandes vertus est de (re)créer du lien entre ce qu'il se passe à l'école et en dehors. De plus, il favorise des productions de qualité par les élèves, ce qui les conforte dans la réussite.

— TOUT COLLÈGE DOIT DONC AUJOURD'HUI ÊTRE CONNECTÉ ?

Y.-A. M. : Au-delà du bâtiment, c'est le projet d'établissement qui doit être « connecté ». Les enseignants s'approprient de plus en plus les outils et en imaginent de nouvelles applications. C'est le rôle de l'école d'éduquer à une utilisation constructive du numérique. Les jeunes sont naturellement habiles avec les technologies, mais ils doivent apprendre à les domestiquer, à les mettre au service de la construction du savoir, de la production, de l'expression personnelle et critique.

— Y A-T-IL UN RISQUE D'ÊTRE DISTRAIT PAR CES OUTILS ?

Y.-A. M. : C'est vrai que les écrans captent l'attention, mais les enseignants savent s'en servir. Les établissements qui participent aux expérimentations avec les tablettes nous indiquent que les élèves peuvent s'investir longtemps sur des applications éducatives. Le professeur fixe un objectif précis, les élèves s'immergent et sont concentrés sur le sujet donné.

— ALORS, LE NUMÉRIQUE FACILITE L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES ?

Y.-A. M. : C'est plus subtil que cela, ces appareils ne sont pas des machines à apprendre. Ils permettent aux élèves de développer des compétences variées, plutôt que des connaissances. Dans la société urbaine connectée d'aujourd'hui, il est nécessaire de savoir s'informer, mémoriser, collaborer, communiquer…

www.erasme.org

Plan numérique au collège : 19 M€

→ Équipement des collèges en **VIDÉOPROJECTEURS INTERACTIFS ET ORDINATEURS** ;

→ Déploiement des **CONNEXIONS INTERNET** ;

→ Fourniture de **SERVICES EN LIGNE** aux enseignants et aux familles (exemple du cahier de texte numérique sur www.laclasse.com) ;

→ **PROJETS INNOVANTS** pour faire émerger des usages nouveaux.

© Laurence Danière

© Laurence Danière

Des collégiens responsables et citoyens

QUOI ? Le Conseil métropolitain des jeunes prend la suite du Conseil départemental des jeunes. Les élections se tiendront en janvier 2016 pour une première réunion organisée en mars 2016.
OBJECTIFS : Permettre aux collégiens de la Métropole de mieux connaître le fonctionnement des collectivités locales. Sensibiliser les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté en leur faisant exercer une responsabilité d'élu.
QUI ? Des collégiens de 4e et 3e. Un élève titulaire et un suppléant pour chacun des collèges.
DURÉE DU MANDAT : 18 mois, jusqu'au mois d'avril de l'année de 3e.
ORGANISATION : Des commissions spécialisées autour des thématiques liées à la jeunesse : vie scolaire, développement durable, solidarité, santé, sport, culture, etc. Actions en résonance avec les politiques publiques de la Métropole.
BUDGET : 28 000 € pour l'exercice 2015.

on sort !

OCTOBRE – DÉCEMBRE

© Michel Denancé

LYON 5E

Musée gallo-romain : 40 ans !

UN ANNIVERSAIRE SUCRÉ Les gourmands d'histoire sont conviés à une fête d'anniversaire dimanche 15 novembre. Le musée gallo-romain présente une Table claudienne revisitée… en chocolat ! La table appétissante – de 40 kg tout de même ! – n'est autre qu'une copie du cadeau offert par les notables de la Gaule chevelue à l'empereur Claude en 48, pour le remercier de son soutien devant le Sénat romain.
Et le soir ? La fête continue avec une spéciale nocturne où une surprise chorégraphiée a été organisée en partenariat avec la Maison de la danse.

40 ANS DE DÉCOUVERTE ET DE PARTAGE Le musée, qui souffle officiellement ses 40 bougies au mois de novembre, prolonge les festivités jusqu'à la fin de l'année, avec un programme spécial anniversaire ! De nombreuses animations sont organisées, parmi lesquelles : une conférence sur l'histoire du musée, une exposition photo « Quand j'avais 40 ans… en 1975 » et de la danse contemporaine, en présence de danseurs professionnels, le dimanche 29 novembre.

ET POUR LES ENFANTS ? Clin d'œil à l'architecture remarquable du musée, signée Zehrfuss, le jeune public est invité, le 14 octobre, à créer ses propres œuvres en 3D, à la manière des grands architectes ! Les mercredis 21 et 28 octobre, et les samedis 24 et 31 octobre, les 9-12 ans pourront imaginer leur musée idéal, avec une sélection d'objets et d'œuvres d'art de leur choix.

→ **04 72 38 49 30** - 17, rue Cléberg, Lyon 5e
m.fourviere@grandlyon.com - www.musees-gallo-romains.com/gallo_romain

EXPOSITION

Bernard Zehrfuss, architecte de la spirale du temps

Architecte de renommée internationale, il a conçu le musée gallo-romain, inauguré le 15 novembre 1975. Celui qui s'est vu décerner le premier grand prix de Rome, en 1939, est célébré à travers une exposition, présentée au fil du parcours permanent, en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris).
→ **Tarif : de 2,50 € à 7 €.**

du 12 novembre 2015 au 15 février 2016

LYON 2E

Confluences : l'art et la machine !

L'exposition « L'art et la machine » se tient au musée des Confluences jusqu'au 24 janvier : 170 pièces remarquables provenant de 44 musées d'Europe, réunies pour la première fois sur 1 500 m² d'exposition, certaines atteignant 12 mètres de haut ! C'est le cas de l'œuvre gigantesque de Jean Tinguely *Méta Maxi*, installée et mise en mouvement en fin de parcours. Cette exposition ouvre la nouvelle saison, inspirée par le thème de l'innovation, à retrouver dans les visites pour tous et les ateliers pour enfants.

LA BIENNALE S'INVITE Jusqu'au 3 janvier, le musée s'associe à la Biennale d'art contemporain avec *Before Memory*. Cette installation vidéo de l'artiste Yuan Goang-Ming fait écho à l'exposition « L'art et la machine ». Projetée sur 4 écrans, elle raconte la résidence de l'artiste dans un immeuble abandonné de Taipei en 2004 (accès libre dans la salle 15).

→ **04 28 38 11 90** - 86, quai Perrache, Lyon 2e
www.museedesconfluences.fr

LYON 2E

© Blaise Adilon

Marcher, toucher, voir la Saône

C'est l'exposition de la rentrée au pavillon Rives de Saône ! En résonance avec la Biennale d'art contemporain qui se tient à Lyon jusqu'au mois de janvier, le pavillon accueille une exposition qui décrypte les 23 œuvres d'art qui jalonnent la promenade des rives, du val de Saône à la Confluence.

→ **Pavillon Rives de Saône, à l'angle du pont Maréchal-Juin et du quai Saint-Antoine, Lyon 2e, rivesdesaone@grandlyon.com**
www.lesrivesdesaone.com

© D.R.

MÉTROPOLE

Achetez une place, on vous en offre une !

Lancée en 2012 par le théâtre de l'Élysée, l'opération Balises se poursuit pour la saison 2015-2016. En partenariat avec la Métropole et la Ville de Lyon, 18 communes et 35 théâtres, Balises offre une place pour une place achetée, chaque mois, pour 5 ou 6 représentations théâtrales choisies par les lieux. Il suffit de réserver sur le site Balises (dans la limite des places disponibles).
L'idée ? Faire découvrir la scène théâtrale au plus grand nombre, en privilégiant des spectacles ambitieux mais accessibles.
Et ça marche ! Trois nouvelles salles ont rejoint Balises à la rentrée 2015, dont le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne.

→ **AU PROGRAMME : *Démons* au Radiant-Bellevue de Caluire (17 octobre), *Cœur d'acier* au théâtre de Vénissieux (5 et 6 novembre), *Le Misanthrope* à l'Espace Albert Camus de Bron (3 décembre) ou encore *L'homme qui tua Don Quichotte* à l'Espace Baudelaire de Rillieux-la-Pape (3 décembre).**
www.balises-theatres.com

VAULX-EN-VELIN

La culture urbaine entre en scène

Vaulx-en-Velin lance sa 1re Biennale des cultures urbaines, organisée les 19, 20 et 21 novembre, un peu partout dans la ville. Avec le collectif Birdy Kids on s'initie à la danse hip-hop et au graff, aux côtés de la Fedevo on donne dans l'écriture slam pour une journée « free style ». On se retrouve au centre Charlie Chaplin pour 3 soirées inédites : de l'humour avec le Comte de Bouderbala (19 novembre) ; de la danse avec la compagnie Paradox-Sal, Kadia Faraux et BBoy Lilou (20 novembre) ; du rap avec Kery James en *guest star*. Incontournable (21 novembre).

→ **Tarif des soirées entre 10 et 20 € - 04 72 04 81 18 ou 04 72 04 81 19** www.vaulx-en-velin.net

les 19, 20 et 21 novembre

© Nathanael Mergui

© CHRD Lyon/Place Dupond

LYON 7E

Photos : la guerre en couleurs

Les photographies sont rares et inédites, car prises en couleurs durant la Seconde Guerre mondiale. Ces trésors, exposés au Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD), montrent Lyon entre 1943 et 1945. Le CHRD les a découverts par hasard, il y a deux ans, à l'occasion d'un appel à photos pour une autre exposition. Un travail digne d'une enquête de police a précisé la datation : analyse des relevés météo si les personnes semblent chaudement vêtues en été, recherche des films sortis quand une affiche de long-métrage apparaît, repérage par rapport aux ponts détruits par l'armée allemande le 2 septembre 1944… Une fois datées et numérisées, les diapositives ont été remises dans l'ordre, et elles sont exposées avec une notice explicative.

→ **04 78 72 23 11 - CHRD, Espace Berthelot, 14, avenue Berthelot, Lyon 7e** www.chrd.lyon.fr

jusqu'au 15 novembre

LYON 6E

© Stocklib Viktoria Makarova

Le cheval fait salon

L'édition 2015 d'Equita Lyon se déroulera durant 5 jours à Eurexpo, avec 700 exposants et éleveurs attendus. Les visiteurs pourront assister à deux étapes de la Coupe du monde (dressage les jeudi et vendredi, et jumping du vendredi au dimanche). Pour mieux comprendre la santé du cheval et du cavalier, direction le pôle santé. Enfin, un espace est réservé aux 3-12 ans, avec notamment baptêmes à poney et dessins.

→ **04 78 17 62 50 - 9 h-20 h 30 (sauf dimanche : 9 h-19 h). 19 € (6-12 ans : 11 €).**
www.equitalyon.com

du 28 octobre au 1er novembre

LYON 5E

Lyon, la nuit, en courant

La seconde édition du Lyon Urban Trail by Night aura lieu dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 novembre avec des parcours sur la rive droite de la Saône, entre les collines de Fourvière et de Sainte-Foy-lès-Lyon. Départs de Lyon Fourvière à 18 h 45 et 19 h 15 selon la distance choisie (13 et 24 km, avec 550 et 800 mètres de dénivelés positifs). Après les 4 000 participants qui avaient chaussé les baskets l'an dernier, plus de 5 000 personnes sont attendues pour cette 2e édition. Les courageux braveront le froid et la nuit, avec pour seul équipement une lampe frontale : un entraînement idéal en prévision de la SaintéLyon des 5 et 6 décembre. Gourdes pleines et sacs à eau obligatoires !

→ **15 à 28 € - www.lutbynight.com**

le 7 novembre

© Gilles Rebolsson

MÉTROPOLE

Demandez le Mode d'emploi !

Il revient pour sa 4e édition ! Le festival Mode d'emploi a lieu du 16 au 29 novembre. Son objectif ? Réfléchir à des questions de société (Qu'y a-t-il après la démocratie ? Les images peuvent-elles tuer ? La ville de demain sera-t-elle verte ? Etc.). Et ce en donnant la parole à des artistes, chercheurs et acteurs de la vie publique issus de disciplines variées (sociologie, géographie, sciences politiques…).
Présenté comme un festival des idées avec des débats publics, des tables rondes, des rencontres et des spectacles, Mode d'emploi investit différents lieux de la Métropole : la Villa Gillet, les Subsistances, le théâtre des Célestins ou encore l'hôtel de Région et l'université Lyon 2.

→ **Débats gratuits / spectacles 10-12-14 €. www.festival-modedemploi.net**

du 16 au 29 novembre

MÉTROPOLE

Direction Sens Interdits !

© Thomas Aurin

Depuis 2009, et tous les 2 ans, le festival de théâtre Sens Interdits favorise la circulation des œuvres et des publics, dans 15 théâtres de la Métropole.
Du 20 au 28 octobre, à travers 15 spectacles venus de 14 pays, l'édition 2015 donne la parole à des artistes aux profils souvent atypiques.
Soutenu par la Métropole, Sens Interdits accueillera 127 artistes, chiliens, argentins, rwandais, italiens, hollandais, belges, allemands, israéliens, russes, polonais, lituaniens et français.
Un chapiteau sera également installé place des Célestins pour faire se rencontrer public, professionnels et artistes. À noter la gratuité de *Rictus*, samedi 24 octobre (12 h), aux Ateliers Frappaz à Villeurbanne

→ **17-24 € (tarifs réduits : 14-20 €). Réservations au 04 72 77 40 00, ou place des Célestins, Lyon 2e**
www.sensinterdits.org

du 20 au 28 octobre

ÉVÉNEMENT

Biennale d'art contemporain, la modernité se réinvente

« Pattern of activation », une œuvre de Kaija Novitskova, à découvrir au MAC de Lyon © Kraupa Tuskany

Un distributeur de faux billets, des jasmins de nuit qui fleurissent le jour, un abri de SDF qui donne dans le luxe, des ordinateurs bourgeonnant à l'automne… La 13e Biennale d'art contemporain de Lyon a démarré le 10 septembre. Jusqu'en janvier, elle expose 60 artistes venus de 30 pays qui interrogent « La vie moderne ». Un cru d'exception pour une programmation ouverte à tous les publics, sur 3 sites principaux. Avec la Sucrière en chef de file, c'est tout le territoire qui se met à l'heure de la modernité !

© Blaise Adilon

LET'S GO ! (That would be great)

En lieu et place de la façade habituelle de la Sucrière, une fresque gigantesque imaginée par **Anthea Hamilton**. Des aplats rouges et noirs avec, en arrière-plan, une forêt. Au milieu surgit une femme velue et souriante, personnage emblématique du célèbre dessinateur Robert Crumb. À venir admirer au pied du bâtiment ou de l'autre côté de la Saône.

Pull Over Time

À la Sucrière avec **Michel Blazy**, téléphones portables, ordinateurs et imprimantes se cultivent comme dans un potager ! Beaucoup de lumière, de l'eau, et les feuilles poussent un peu partout. Elles envahissent ces objets technologiques, défaits par une nature qui reprend ses droits.

© Blaise Adilon

© Blaise Adilon

Mesk-ellil

Il fait presque noir ici, des *mesk-ellil* – jasmins de nuit en français – poussent dans la lumière bleutée. Pour produire cette œuvre originale et odorante, **Hicham Berrada**, 29 ans, Prix de l'artiste francophone 2015, a ainsi inversé le cycle jour/nuit de la plante. D'ordinaire, elle s'ouvre la nuit en libérant un parfum intense. Cette fois, c'est pendant la journée que l'expérience olfactive et sensorielle est possible, à la Sucrière.

Permanent Residence

Au premier coup d'œil, l'œuvre d'**Andreas Lolis** ressemble à s'y méprendre à la cabane rafistolée d'un clochard. On s'approche et alors le carton se transforme en marbres précieux et sculptés à la perfection. À la Sucrière comme dans la vie moderne, les apparences sont trompeuses.

© Blaise Adilon

→ **Du mardi au vendredi de 11 h à 18 h, de 11 h à 19 h le week-end. Nocturnes jusqu'à 21 h : les 20 novembre et 11 décembre. Plein tarif : 15 € / Pack entrée + visite commentée : à partir de 16 €. Pass permanent (simple : 25 € ; duo : 35 € ; jeune : 15 €) : il permet un accès illimité à tous les lieux d'exposition : la Sucrière, MAC Lyon et salle 15 du musée des Confluences, www.biennaledelyon.com**

jusqu'au 3 janvier 2016

L'art en toute affinité

Parce qu'on n'apprécie pas tous de la même façon une exposition, la Biennale a imaginé des parcours sur mesure en fonction des profils et des sensibilités.

LES AMATEURS D'EXPÉRIENCES INÉDITES se régaleront des prouesses de **Massinissa Selmani** dans 10 appartements privés de la Cité des étoiles, à Givors. Petit détour par Vienne où l'artiste **Maxime Rossi** présente *Sister Ship*, sorte de comédie musicale décalée dédiée à sœur Corita Kent, née à Fort Dodge (Iowa) en 1918, religieuse, peintre et activiste.

DU CÔTÉ LIFE STYLE, on pourra s'offrir un brunch *arty* à la Sucrière les samedis et dimanches matin, ou se faire tirer le portrait sur fond de parasols colorés dans le photomaton customisé de la Sucrière. On fait durer le plaisir en s'offrant une estampe signée par un artiste de la Biennale dans l'une des boutiques de l'événement.

LES GEEKS apprécieront la playlist concoctée sur Deezer par les artistes de « La vie moderne ». Ils pourront également se plonger dans l'œuvre *Nine Eyes*, vaste compilation d'images de Google Street View de **Jon Rafman** au MAC. Et prolonger l'expérience Biennale grâce à l'E-book, le catalogue dématérialisé, qui propose un contenu enrichi avec des vidéos, des interviews exlusives, des photos…

LES AMOUREUX D'ARCHITECTURE iront à Éveux : le couvent de La Tourette, réalisé par Le Corbusier, accueille les œuvres monumentales d'**Anish Kapoor**, l'une des stars de la Biennale. Ils écouteront l'histoire du quartier de la Confluence, avec la visite couplée Confluence/Sucrière. Détour par l'hôtel de Région, pour comprendre l'architecture signée Christian de Portzamparc.

LES GREEN-ADDICTS se donnent rendez-vous devant l'œuvre de **Michel Blazy**, constituée à partir de matériaux biodégradables, avant de s'accorder une pause sur le rooftop de la Sucrière, le temps de siroter un *healthy drink*, avec vue sur la Saône. À moins qu'ils n'optent pour une flânerie au parc de la Tête d'Or, terrain d'expression de **Darren Bader**. Son œuvre multiplie les interprétations, physiques, conceptuelles et intellectuelles.

TRIBUNES

Front National

La Métropole aura aussi la charge d'accueillir des Migrants, malheureusement les conditions idéales ne sont plus là. En 2015 la France c'est 10 millions de pauvres, 6 millions de chômeurs, 3,5 millions de mal-logés.

Groupe FN : Christophe Boudot

Accueillir le Monde et sa Misère ?

Les images qui nous agressent sont celles de nos faiblesses. La Métropole doit aujourd'hui se poser la question du "comment" elle accueille, celle du "combien" viendra ensuite.

Le défi est de regarder la réalité en face pour inclure effectivement la lutte contre la misère et l'exclusion dans le projet politique.

La suite ici : www.gram-lyon.org/

Cap sur l'avenir !

La construction de la PPI 2015-2020 a fait l'objet d'un travail partenarial important avec les communes pour définir conjointement les priorités du mandat. Malgré un contexte financier tendu lié à la forte baisse des dotations de l'Etat, ce sont 3,5 milliards d'euros qui seront investis selon une répartition permettant de renforcer le dynamisme économique de la Métropole tout en garantissant un développement solidaire et équilibré du territoire et la préservation de la qualité de vie.

J.J. Sellès – J.P. Calvel – L. Barge
Groupe Métropole et Territoires

La Métropole investit

3,5 milliards d'€ ! Le plan d'investissements 2015/2020 (PPI) voté en juillet va encore faire progresser le cadre de vie et la vie quotidienne des habitants de la Métropole. Malgré la conjoncture, nous préservons nos capacités de fonctionnement tout en investissant dans tous nos domaines de compétences et sur tout le territoire. Les politiques auxquelles nous tenons particulièrement sont réaffirmées : le logement social et universitaire, les transports en commun et les modes doux, la politique de la ville, la solidarité, l'éducation au développement durable. Le but de cette PPI : réduire les inégalités et favoriser l'emploi. Notre groupe rappelle sa volonté de soutien aux entreprises qui respectent ces objectifs.

Lyon Métropole Gauche Solidaires – présidente : Thérèse Rabatel – www.lyongauchesolidaires.fr

Le Pacte de Cohérence Métropolitain : un outil local au service de la population

La Métropole dispose désormais de compétences élargies. Il convient alors d'organiser la répartition des compétences sur le territoire. Pour cela, le Pacte de Cohérence Métropolitain, en cours d'élaboration, permettra de pérenniser le lien entre la Métropole et les communes qui la composent. Ce Pacte, nous le voulons construit autour de deux axes primordiaux :

– Répondre aux besoins et faciliter la vie des administrés ;
– Placer la cohérence au centre de nos actions, dans une volonté de plus grande visibilité pour le citoyen et d'une meilleure efficience dans l'usage de l'argent public.

Nous veillerons de ce fait à ce que les élus municipaux et métropolitains puissent travailler ensemble pour allier proximité et attractivité.

Groupe Parti Radical de Gauche

Rassemblement Démocrate Lyon Métropole

L'éducation représente un poste d'investissement important pour notre Métropole qui prend désormais en charge la gestion des collèges. Pas moins de 270 millions d'euros y seront investis, pour rénover onze d'entre eux sur tout le territoire de la métropole, mais surtout pour en construire deux nouveaux. L'un devrait couvrir les 3e, 7e et 8e arrondissements de Lyon, et l'autre sera situé entre Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. 19 millions seront consacrés pour l'innovation numérique des collèges. La métropole prévoit également 21 millions d'euros pour participer à la création de nouveaux centres de recherche et pour réhabiliter cinq campus universitaires existants. Pour notre groupe, il est essentiel que l'éducation reste une priorité.

Rassemblement Démocrate Lyon Métropole

Un plan d'investissements flou

Après 15 mois de mandat, l'exécutif de la Métropole de Lyon a enfin présenté le Plan Pluriannuel des Investissement (PPI).

Ce plan est constitué de 1 175 projets qui vont contribuer à redessiner le visage de notre agglomération à l'horizon 2020. La Métropole avance et nous en sommes heureux. Cependant, nous regrettons l'imprécision de ce plan.

En effet, la liste est longue mais aucun chiffrage n'a été effectué. Nous espérons que ce n'est pas pour réaliser certains projets au rabais !

Nous regrettons aussi que pour chaque projet les coûts de fonctionnement induits ne soient pas indiqués. Comment s'assurer que le budget de fonctionnement du Grand Lyon ne va pas déraper ?

Pour investir, il faut une vision à long terme des économies réalisables sinon nous risquons de nouvelles hausses de la fiscalité. Cela passe par la mutualisation et par la réduction des effectifs. Dans ces conditions, ce ne sont pas des choix de gestion, mais bien des choix politiques qui doivent être présentés devant les élus, débattus démocratiquement et adoptés par notre conseil.

Faire ces choix, c'est l'assurance d'une Métropole équilibrée.

Christophe Geourjon
Président du groupe « UDI et apparentés »
christophe.geourjon@lyon-centristes.org

Pollution de l'air : aberration sanitaire et économique

Plus de 100 milliards d'€ par an, c'est le coût de la pollution de l'air en France, estimé par une commission d'enquête sénatoriale. Cette évaluation de la charge financière de la pollution intègre les dommages sanitaires (1 000 décès annuels en région lyonnaise), mais aussi les conséquences sur les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture.

Au niveau national, une politique fiscale ambitieuse devrait supprimer les avantages fiscaux liés au dangereux diesel. De même une redéfinition de la politique agricole est nécessaire pour produire sans pesticides et mettre fin à leur épandage (améliorant aussi la qualité de l'alimentation).

Au niveau local, la loi de transition énergétique devrait donner aux collectivités territoriales des moyens de créer des zones de restriction de circulation, empêchant les poids lourds de traverser nos cités.

Les élus écologistes de la Métropole proposent aux autorités préfectorales d'organiser des Assises de l'air avec les acteurs politiques, économiques et sanitaires de la Métropole. L'objectif serait de proposer des mesures graduées anticipant les épisodes de pollution pour en diminuer l'intensité, et la réduire très fortement à moyen terme.

C'est la mobilisation de tous, du citoyen au décideur, qui permettra que l'on respire et vive mieux en Métropole.

Groupe Europe Ecologie Les Verts /// groupeeelv@grandlyon.com

Collectivités locales en danger

Les refrains sur la reprise ne sont que des mots, jamais confirmés dans les faits. Ils ne peuvent cacher les politiques d'austérité menées sans relâche avec, pour les collectivités, 7 milliards de réduction des dotations d'État supplémentaire dans les 2 ans. Elles vont assécher les actions publiques locales, pourtant si nécessaires pour la vie quotidienne de tous, en particulier pour les populations déjà en butte à de très lourdes difficultés, à un chômage massif, à toutes les formes de ségrégation et d'injustice. Cette situation ne peut trouver de réponse qu'à condition de faire prévaloir de nouvelles logiques… celle de la solidarité… celle d'une vraie politique de gauche… Mais le gouvernement maintient le cap de ses orientations néo-libérales, bien loin des engagements du candidat PS des dernières présidentielles.

La préparation du budget de l'État 2016 confirme : pas de relance, et une nouvelle contraction des dépenses aux collectivités locales. Ça ne passe pas tout seul ! Même l'Association des Maires de France proteste ! 16 000 collectivités se prononcent pour un moratoire de ces baisses, dont notre métropole suite à un vœu présenté par notre groupe !

Il est d'ailleurs paradoxal d'entendre le président de notre métropole « pleurnicher » sur le milliard de moins pour notre collectivité sur ce mandat, alors même qu'il continue à en appeler à encore plus d'austérité. Et oui, Monsieur le Président, les choix à Paris se traduisent concrètement par des reculs sur le terrain ! Mais faites un petit effort pour être crédible et responsable ! Rejoignez-nous pour exiger une autre politique… pour l'emploi… les services publics… pour l'humain ! On peut toujours rêver !

En tout cas, nous continuerons à agir pour ces autres choix et nous appelons au large rassemblement ! Le mur de l'austérité n'est pas indépassable ! Ensemble, abattons-le !

Bernard Genin

La politique d'insertion et d'emploi, grand chantier de la rentrée !

Parmi les grands dossiers de la rentrée figure la politique d'insertion et d'emploi. Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole de Lyon est en effet responsable de cette compétence majeure auparavant assumée par le Département. Cela inclut autant le versement du revenu de solidarité active (RSA) que l'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires. Plus de 46.000 ménages sont directement concernés sur notre territoire.

Avant la fin de l'année, la Métropole adoptera son Programme métropolitain d'insertion et d'emploi, qui définira la politique que notre collectivité entend conduire en la matière pour la période 2016/2020.

Pour bâtir ce document stratégique, une grande concertation a été lancée en avril. Réunissant 150 structures institutionnelles et associatives de l'insertion et du monde économique, elle a permis l'émergence d'une vision partagée. Les nombreuses contributions produites ont été analysées au cours de l'été et feront l'objet d'une synthèse et d'une restitution avant le vote du Conseil de la Métropole.

Par cette approche résolument partenariale, s'appuyant sur l'expertise des acteurs du territoire, notre ambition est de définir un schéma favorisant les synergies entre les différentes compétences de la Métropole, notamment par le rapprochement des politiques publiques de l'insertion et du développement économique.

Un exemple concret de mise en œuvre de ces dispositifs est à chercher dans les 113 collèges qui relèvent également depuis le 1er janvier de la responsabilité de la Métropole. Les emplois en insertion qui y sont proposés contribuent à assurer le bon fonctionnement de nos établissements et sont au service de la réussite de la politique éducative métropolitaine.

Fouziya Bouzerda, Présidente du Groupe Centristes et Indépendants – Métropole pour Tous (CIMéT) – CIMET.ORG

Des ambitions nouvelles pour la politique éducative métropolitaine

Depuis janvier, la Métropole construit, entretient et rénove les collèges publics de son territoire. Dans le prolongement de l'action menée auparavant par le Département, elle soutient financièrement les établissements et accompagne les projets des équipes éducatives.

Ce transfert réussi, la Métropole doit maintenant aller plus loin. L'enjeu est de bâtir une politique métropolitaine qui favorise la continuité éducative et englobe tous les temps de l'enfant et du jeune. Nous souhaitons qu'elle permette à tous de réussir et qu'elle offre à chacun un même accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

La politique éducative métropolitaine pourra s'appuyer sur les actions menées jusque-là par le Département. Mais pour que la plus-value soit réelle, elle devra aussi faire le lien avec d'autres champs de l'action métropolitaine. Des synergies sont à créer avec les politiques culturelle, sportive, d'emploi et d'insertion.

Autre condition de réussite, celle d'un partenariat et d'un dialogue permanent avec l'Éducation Nationale et les communes, aujourd'hui, toutes chefs de file d'un projet éducatif de territoire (PEDT).

Concrètement, des mutualisations sont à trouver entre les équipements sportifs des collèges et des écoles d'un même secteur.

Plus généralement, notre ambition est d'assurer la

continuité éducative entre l'école et le collège, en cohérence avec les projets éducatifs de territoire. L'entrée au collège est une période charnière. Certains jeunes quittent alors l'école. Ces ruptures peuvent être encore accentuées par le manque de coordination des acteurs éducatifs.
La Métropole ne devra pas se contenter de reconduire à l'identique la politique éducative du Département mais au contraire la réinterroger à la lumière des nouveaux moyens d'action à notre disposition. Le défi est de de taille, nous avons le devoir de réussir !

Groupe La Métropole autrement : J-P. Bret, S. Belaziz, D. Berthilier, L. Chabrier, G-L. Devinaz, C. le Franc, L. Gandolfi, P. Kabalo, R. Llung, A. Reveyrand, C. Tifra

Faire de la vraie politique

Les maires s'opposent aux baisses de dotations de l'État dans leurs communes.
Malheureusement, les revendications des maires tombent sous la critique rapide des gouvernants, des partis, des médias et aussi des citoyens. Les maires sont caricaturés en conservateurs invétérés du millefeuille administratif, en réfractaires à la réduction de la dépense, en protecteurs de privilèges de petits chefs. Sans explication, les maires seront perçus comme corporatistes. Pour se libérer de ce piège, ils doivent exposer leurs missions, en faisant de la vraie politique !
En effet, comment peut-on demander aux communes un effort de 11,7 Mds€ sur 3 ans, soit 3,7 Mds€/an en 2015-16-17, alors que
– la fraude fiscale de notre pays est évaluée pour le moins entre 30 et 80 milliards ?
– l'optimisation fiscale de certains des plus grands groupes français leur permet de payer 3,3 % d'impôts, dix fois moins que les PME.
– l'évasion fiscale est le jeu favori de grands groupes internationaux.
Dans ce contexte, peut-on demander aux communes de tels efforts de réduction ; ce qui ne va pas guérir cette schizophrénie contagieuse qui consiste à vouloir ne pas payer d'impôts et réclamer davantage de services de proximité de qualité ? Peut-on demander cet effort alors que l'État n'est pas plus vertueux sur sa dépense publique ?
L'effort des collectivités territoriales est déjà considérable. Surtout si on le compare aux efforts fournis par l'État. En 2015, ces collectivités fournissent en proportion le double de l'effort de l'État alors que son budget est deux fois supérieur. Or, contrairement à l'État, elles présentent des budgets équilibrés !
Il est légitime que les maires s'insurgent contre la baisse des dotations alors que d'autres efforts structurels pourraient être faits notamment sur des organismes doublons, les lourdeurs de la fonction publique, les budgets dus aux surpoids des normes… et aussi la fraude et l'évasion fiscale ?
Nous sommes maires et nous faisons partie de ce monde socio-économique et politique. Nous ne pouvons accepter de réaliser en proportion les plus gros efforts au redressement et réformes du pays. Ce financement se trouve dans l'impôt non payé, jouant avec les règles de la mondialisation. Sans moyens financiers, les communes ne pourront répondre aux demandes justifiées des citoyens. S'ils comprennent les reports, ils tolèrent beaucoup moins les annulations ou l'inaction. Or, sans moyens, le rôle et importance des communes dans l'organisation de notre pays seront dilués.
Le gouvernement commet une faute politique envers les citoyens qui ont besoin d'élus de proximité. Voilà ce qui est en jeu ! Pour cela, les maires doivent montrer qu'ils servent l'intérêt général, raison même de leur mission. Ils doivent exiger que toutes les mesures soient engagées courageusement même sur des terrains politiquement sensibles ou techniquement difficiles, selon une politique non politicienne, et non partisane. Les maires ne peuvent être cantonnés dans leurs limites communales, sous le joug des décisions gouvernementales. Ils doivent dénoncer le mépris de la proximité. Ils doivent demander que tous les efforts soient faits et obtenir une répartition équitable de l'effort national pour l'économie de notre pays et la survie de ses idéaux démocratiques.

Synergies-Avenir, 29 élus indépendants
synergies-avenir@grandlyon.org

Le pacte de cohérence métropolitain : s'organiser pour rendre le meilleur service aux grand(e)s-lyonnais(e)s

La Métropole de Lyon, née le 1er janvier dernier, effectue en ce mois de septembre sa première rentrée, placée sous le signe de sa finalisation.
Le dernier acte fondateur, le pacte de cohérence métropolitain, doit en effet être adopté par notre assemblée d'ici la fin de l'année 2015. C'est ce pacte qui définira l'organisation entre la Métropole et les 59 communes qui la composent pour l'exercice de leurs compétences : en un mot, quelle organisation mettre en place entre ces collectivités pour rendre le meilleur service aux habitants ?
Pour notre groupe, l'élaboration de ce pacte, qui va régir la vie quotidienne des 1.325 millions d'habitant(e)s métropolitain(e)s doit être guidée par les valeurs fondatrices de solidarité, de coopération et d'équité de traitement des communes et des habitants de la métropole. Ce pacte doit répondre aux exigences de développement d'un territoire métropolitain équilibré, durable, producteur de cohésion sociale, et de déploiement d'un service public de qualité, en proximité avec les habitants.
Adossé à ces valeurs, le pacte de cohérence doit poursuivre des objectifs concrets. L'action publique sur le territoire métropolitain doit être organisée de façon cohérente et rationalisée grâce au développement des complémentarités entre communes et métropole, pour optimiser le niveau de service dans un cadre budgétaire contraint. Les services et les équipements doivent être répartis de façon juste et équilibrée, en même temps qu'ils doivent être lisibles et garantir la simplicité d'accès pour les habitants. Les politiques partagées entre Métropole et communes doivent être complémentaires et concertées, non exclusives ou en doublon.
Pour y parvenir et voir le projet métropolitain bénéficier à chacun(e) de ses citoyen(e)s, il faut à notre sens faire prévaloir avant tout pragmatisme et efficience dans le choix de l'échelon qui assumera chaque compétence : le « juste » échelon est celui qui rendra le meilleur service aux citoyen(e)s. Car si certaines politiques sont plus efficaces à l'échelle métropolitaine, d'autres sont mieux gérées en proximité à l'échelle de la commune. La recherche de cet échelon pertinent passe par l'étude approfondie de l'existant et un travail, mené en lien étroit avec les communes et les acteurs concernés.
Dans la mise en œuvre enfin, la souplesse apparaît absolument essentielle. Le groupe socialiste soutient l'idée de contrats entre Métropole et communes, pour garantir sur chaque territoire une organisation « sur-mesure » : car il faudra à la fois répondre aux besoins de chacun et être en capacité de s'adapter à la réalité et aux spécificités du terrain. Dans cette même exigence de qualité, nous soutenons le principe d'une évaluation en temps réel des services rendus et des partenariats mis en œuvre dans le cadre de ce pacte, afin qu'ils puissent évoluer pour rester en adéquation avec la réalité des habitant(e)s sur les territoires concernés.
À l'issue de ce mandat 2014-2020, nous devrons ainsi avoir déterminé, partout sur le territoire de la Métropole de Lyon, le juste échelon d'action publique pour chaque compétence partagée.
Ainsi, dans le respect des axes de la politique métropolitaine, chacun(e) pourra, dans sa commune ou en proximité, trouver les services dont il a besoin au quotidien, au cœur d'une métropole à la fois attractive et humaine, porteuse d'emploi, d'un cadre et d'une qualité de vie à la hauteur de sa dimension européenne.

Pour le groupe Socialistes et républicains métropolitains, Anne Brugnera, Présidente

Les Républicains défendent les territoires et leurs habitants

La Métropole de Lyon a adopté sa programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) pour les années 2015-2020 qui définit les projets qui seront réalisés par la Métropole au cours de ce mandat. Notre groupe s'est associé à son élaboration en faisant des propositions pour la définition des priorités, la défense des projets communaux aux services des habitants et de l'activité économique tout en garantissant le respect de l'équité entre les territoires.
Le projet proposé par l'exécutif ne nous a pas entièrement satisfaits. Nous avons relevé de nombreuses carences que nous avons exposées.
Cette PPI marque surtout l'absence de vision métropolitaine. La présentation est un empilement de projets certes utiles et nécessaires mais sans vision globale du développement de notre collectivité pour la hisser au rang des grandes métropoles européennes.
Nous avons pointé du doigt le recyclage de projets, c'est-à-dire présenter des projets déjà inscrits mais pas financés dans l'ancienne PPI. En effet, dans le mandat précédent tous les projets promis par Gérard COLLOMB n'ont pas pu se réaliser. Au 31 décembre 2014 il restait 901 millions d'euros encore à financer sur les projets anciens. De plus certains projets pourtant annoncés n'ont jamais été commencés et ont donc été repris dans la nouvelle programmation.
Nous avons déploré l'absence de détail des engagements financiers. Aucun montant par opération n'a été indiqué. Il est donc difficile de vérifier le montant total des chiffres inscrits. Ces données sont pourtant nécessaires pour connaître les engagements financiers prévisionnels et donc les capacités de réalisation des projets par la Métropole.
Nous avons enfin constaté l'absence de programmation calendaire. Les projets sont identifiés les uns après les autres sans aucune information sur l'échéance de leur réalisation.
Face à ces incertitudes notre groupe a exigé et obtenu de l'exécutif les engagements suivants :
– la réalisation au cours de ce mandat des projets communaux inscrits dans la PPI,
– la communication de l'ensemble des éléments chiffrés détaillés par projet et consolidés par axe,
– la création d'une commission chargée du suivi détaillé par commune et par projet et elle élaborera un bilan annuel.
Devant la prise en compte de nos remarques et l'acceptation de nos demandes pour exercer un contrôle de la mise en œuvre de ces politiques, notre groupe a voté cette PPI car celle-ci sera notamment bénéfique au développement économique des entreprises. Cette dépense de 3,52 milliards d'€ sur le mandat se fera dans les domaines des grandes compétences de la Métropole dont le développement économique et l'emploi, priorité majeure du mandat selon notre groupe.

Créer des marges de manœuvre financières pour la métropole

Face à la baisse générale de la recette fiscale, il appartient à chaque dirigeant de collectivité de fixer les priorités de son action en matière de finances publiques.
Gérard COLLOMB et sa majorité hétéroclite ont tranché pour la Métropole : la solution de facilité a été retenue en augmentant de 5 % les impôts locaux des ménages et des entreprises. Notre groupe s'était opposé à cette hausse en privilégiant plutôt la baisse des coûts de fonctionnement de la collectivité.
Notre idée a fait son chemin puisque l'exécutif a depuis annoncé un plan de réduction des dépenses de 25 à 30 millions d'€ par an. Pour autant, la majorité a refusé de donner les pistes de réflexion sur les domaines et les politiques qui seront impactés par cette baisse. Ce mutisme ne peut que nous inquiéter alors que nous constatons qu'il n'y a pas eu d'économies de fonctionnement ni de recherche de mutualisation réalisées ces 2 dernières années pour préparer la construction de la Métropole et anticiper les difficultés à venir.
On nous annonce des baisses et on poursuit en fait une politique contraire : les dépenses de fonctionnement ont été votées en hausse de 122 millions d'€ lors du budget supplémentaire. Dans le même temps, la dette connaît un bond de 44 millions d'€.
Devant cette contradiction évidente, notre groupe a choisi de marquer son opposition et a rejeté la proposition de budget soutenu par la majorité.

Groupe Les Républicains et Apparentés : L. Balas, G. Barret, I. Basdereff, J. Beautemps, P. Berat, N. Berra, P. Blache, F-N. Buffet, P. Charmot, P. Cochet, C. Cohen, Y. Compan, D. Corsale, C. Crespy, I. De Lavernee, A. De Malliard, L. Fautra, G. Fenech, M. Forissier, E. Fromain, A. Gardon-Chemain, G. Gascon, C. Girard, S. Guilland, E. Hamelin, M. Havard, C. Laval, C. Leclerc, J-W. Martin, M. Maurice, J. Moroge, D. Nachury, X. Odo, G. Petit, C. Pouzergue, C. Quiniou, M. Rabehi, M. Rantonnet, C. Reynard, V. Sarselli, A. Vincendet.

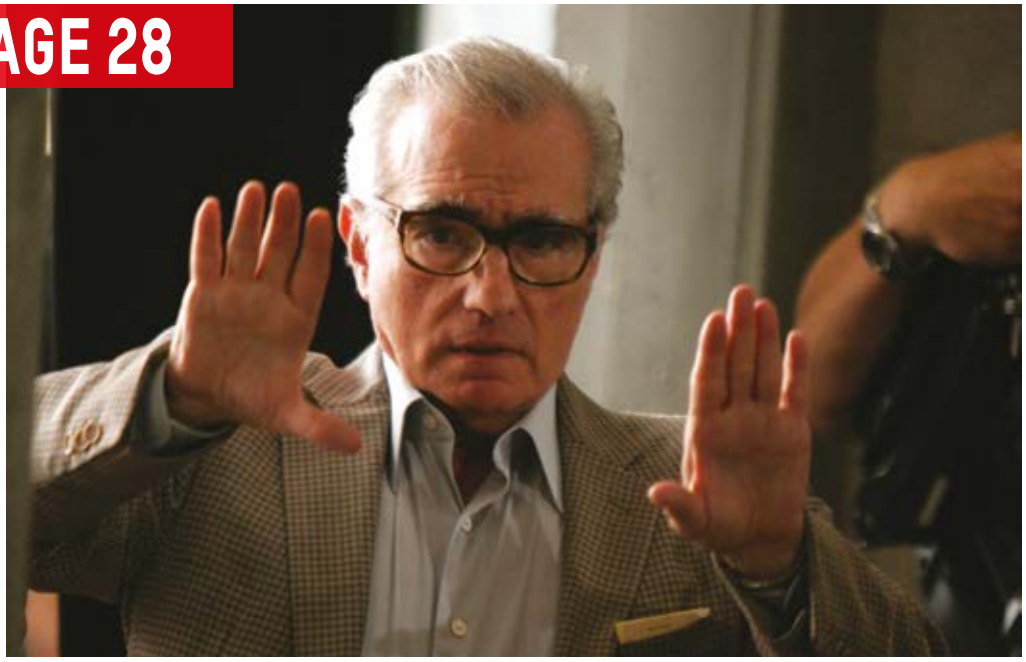

© HBO/DR

« La comédie, c'est de la colère. C'est une façon de faire face à l'absurdité de l'existence, de pleurer et de rire en même temps. »

MARTIN SCORSESE
Prix Lumière 2015
Source : *Le Monde*, 24.12.2013.

Festival Lumière

HOMMAGE À L'HISTOIRE DU CINÉMA

Avec 328 séances, 68 lieux de projection et Martin Scorsese en Prix Lumière d'exception, le festival Lumière 2015 gagne les salles obscures de la Métropole du 12 au 18 octobre. Décryptage de cette 7e édition.

Martin Scorsese, Prix Lumière 2015
L'un des plus grands cinéastes de notre époque – *Gangs of New York*, *Taxi Driver*, *Shutter Island*, *Casino*, *Le Loup de Wall Street*, c'est lui ! – est aussi un immense cinéphile. Martin Scorsese a consacré une grande partie de sa vie à la préservation du cinéma de patrimoine. Grâce à la Film Foundation qu'il a créée en 1990, des chefs-d'œuvre ont été restaurés et sauvés de l'oubli.

Carte blanche à Martin Scorsese
Pour le festival, Martin Scorsese a programmé 17 films qui ont marqué son imaginaire de réalisateur. Parmi eux, un drame d'un chef de file du cinéma soviétique, Alexandre Dovjenko *(La Terre)*, une romance d'Emilio Fernández sur fond de révolution mexicaine *(Enamorada)*, un chef-d'œuvre du cinéma muet signé Victor Sjoström *(Larmes de clown)* et une pépite du maître du suspense, Hitchcock (*Le crime était presque parfait,* 3D).

2009-2015, un festival qui monte
Le festival Lumière est resté fidèle à ses convictions : proposer un événement tourné à la fois vers le public et les professionnels. Un mélange très fort qui fait la particularité de l'événement. Les artistes viennent présenter des films qui leur ont plu, puis ils regardent la programmation et en profitent pour aller voir une œuvre qui les intéresse. « *L'an dernier, Keanu Reeves s'est retrouvé à Décines, assis dans le public pour une projection !* », raconte Maëlle Arnaud, programmatrice du festival.

Copies restaurées
Chaque année, les acteurs et cinéastes sont invités à parler de films d'hier. Le festival a su devenir un lieu de référence dans le monde pour ce cinéma « *de patrimoine* ». Pour cette 7e édition par exemple, des copies restaurées de Julien Duvivier (années 1930-1950) vont être projetées, on pourra (re)découvrir le muet de Fred Niblo (1874-1948) et rendre hommage à l'œuvre d'Akira Kurosawa.

Associations à la rencontre des publics
Le festival s'appuie sur le tissu associatif de la Métropole pour accompagner les jeunes en décrochage et les familles des quartiers populaires à la découverte du cinéma historique. Et pas seulement en distribuant des places gratuites ! « *Nous travaillons avec les associations locales pour organiser des projections, des ateliers pédagogiques ou des conférences dans les MJC et les centres sociaux,* illustre Maëlle Arnaud. *Nous intégrons aussi des personnes récemment arrivées en France en tant que bénévoles pour faciliter leur insertion.* »

7e édition, de la nouveauté
La nouveauté 2015, c'est le rôle d'ambassadeur confié à des invités de marque. Ils restent une semaine, accompagnent les équipes partout, font vivre la programmation. La sélection familiale est renforcée cette année avec une rétrospective Pixar en VF, à des horaires adaptés. De leur côté, les Master Class – ces discussions libres organisées entre les invités et le public – prennent de l'ampleur et déménagent à la Comédie de l'Odéon.

Les moments forts du 12 au 18 octobre

SOIRÉE D'OUVERTURE, Halle Tony Garnier, 12 octobre, 19 h 30
SÉANCE ENFANTS avec diffusion de *Toy Story*, premier Pixar (1995), Halle Tony Garnier, 14 octobre
REMISE DU PRIX LUMIÈRE, amphithéâtre du Centre de congrès, 16 octobre
NUIT DE LA PEUR, Halle Tony Garnier, 17 octobre, 21 h
BROCANTE CINÉMA ET PHOTOGRAPHIE, rue du Premier-Film (Lyon 8e), 17 et 18 octobre
SÉANCE DE CLÔTURE, Halle Tony Garnier, 18 octobre
GALERIE PHOTOS DE L'INSTITUT LUMIÈRE, 3 rue de L'Arbre-Sec (Lyon 1er), consacrée à Costa-Gavras durant le festival
→ **04 78 76 77 78** - Accréditation 2015 : 12 €, avec tarif réduit pour toutes les séances : 5 € www.festival-lumiere.org

© Shintoho/Toho/DR

Chien enragé, d'Akira Kurosawa, 1949.